



MENSUEL ETUDIANT DE LA NOUVELLE ACTION FRANÇAISE - 17^e Année - MAI 1971 - Numéro 165 - 1 Franc

POUR UNE stratégie royaliste

Notre dossier :

PAYS RÉEL, PAYS LÉGAL

Communiqués

Paris, le 31 Mars 1971

Les membres soussignés des Comités Directeurs de l'ACTION FRANÇAISE se voient dans l'obligation de porter à la connaissance des militants de la Restauration Nationale, des abonnés d'Aspects de la France et d'A.F. université les faits suivants :

Alors que le renouveau des idées d'Action Française est un fait connu par tous, alors que l'année 1970 a montré que les efforts de nos militants ont remporté un large succès (réunion de la Mutualité à Paris en mars, « opération Kangourou », réunion de Montmajor en Juin et de Dijon en Novembre), alors que de vastes perspectives s'ouvraient devant l'Action Française, en revanche nous avons constaté depuis longtemps l'inefficacité des structures actuelles de la Restauration Nationale, l'inadaptation d'Aspects de la France aux impératifs de la propagande et par voie

de conséquence la chute continuelle de son audience dans le public.

- Depuis plusieurs mois, nous nous sommes efforcés de faire comprendre aux responsables du Journal et du Mouvement l'impérieuse nécessité de profondes réformes.
- Une crise, qui se développait depuis le mois de janvier dans nos équipes d'étudiants parisiens, a pris la semaine dernière un tour extrêmement grave. Celle-ci a démontré que, loin de consentir aux réformes indispensables, les responsables du journal et du mouvement souhaitaient simplement rétablir un « ordre » formel qui, aboutissant à une série d'exclusions, priverait l'Action Française des meilleurs de ses militants.
- Lors de la dernière réunion des Comités Directeurs, le mardi 30 mars, nous avons constaté que, non seulement l'A.F. était devenue une « société bloquée », mais que les Comités Directeurs, réduits à une simple chambre « d'enregistrement » étaient incapables de remplir leur rôle.

Les membres soussignés des Comités Directeurs, constatant qu'en dépit de tous leurs efforts de conciliation, ils se sont heurtés au refus total des responsables d'Aspects de la France et de la Restauration Nationale de trouver un terrain d'entente conforme aux intérêts de l'Action Française, constatant que ces derniers, qui ont argué d'un « complot » qu'ils sont bien en peine de démontrer portent toute la responsabilité des réactions qui ne peuvent manquer de survenir, constatant la carence totale des Comités et la vacance du pouvoir, décident d'assumer ce pouvoir afin que puissent triompher les idées de Charles Maurras.

L'ACTION FRANÇAISE continue et nous sommes décidés à tout faire pour qu'elle soit finalement victorieuse.

G.P. WAGNER, Yves LEMAIGNEN,
Jean TOUBLANC, Bertrand RENOUVIN,
membres des Comités Directeurs.

Paris, le 15 Avril 1971

Depuis la publication de ce communiqué, nous avons cherché à faire promouvoir les réformes indispensables qui auraient pu servir de base à une réunification. Nous avons proposé un protocole d'accord qui comportait les points suivants :

- ① Création d'une société formée par les membres des Comités Directeurs. Cette société aurait été propriétaire des différents titres de notre presse (actuellement détenus par diverses personnes), ainsi que des biens

mobiliers et immobiliers (actuellement au nom du Secrétaire Général de la Restauration Nationale).

- ② Elargissement des Comités Directeurs à plusieurs membres représentatifs du mouvement militant.
- ③ Mise en œuvre d'une réforme des structures du mouvement tendant à le faire diriger par un bureau national et non par un homme seul.
- ④ Transformation d'Aspects de la France en un hebdomadaire adapté aux exigences de la propagande d'A.F.
- ⑤ Amnistie générale pour toutes les sanctions prononcées depuis le 25 mars.

Devant le refus du S.G. de la R.N. et du directeur du journal d'accepter ces différentes mesures, nous sommes obligés aujourd'hui de constater que la survie de l'A.F. passe par la création de nouvelles structures. L'A.F. doit non seulement continuer mais encore avoir les moyens de triompher et d'être victorieuse demain. La création de la Nouvelle Action Française correspond à cette nécessité. Nous mettrons tout en œuvre pour que les idées de Charles Maurras aboutissent.

G.P. WAGNER,
Yves LEMAIGNEN, Jean TOUBLANC,
Bertrand RENOUVIN,
membres des Comités Directeurs.

organisation du mouvement

BUREAU NATIONAL

Le bureau national de la Nouvelle Action Française comporte les postes suivants :

- Un trésorier national chargé des questions de fichiers et de cotisations ;
- Un Directeur de la propagande, ayant la responsabilité technique des éditions de tracts, affiches, brochures, dirigeant le service des conférences et le secrétariat des relations avec la province ;
- Un Délégué National étudiant chargé de coordonner les actions étudiantes ;
- Un chargé des relations avec la presse ;
- Un responsable du service d'information ;
- Un secrétaire à l'organisation responsable des contacts avec les isolés et les sections en voie de formation ;
- Les Présidents des Fédérations de Province et de Paris ainsi que les représentants des sections importantes.

Ce bureau national rend compte de ses activités et de l'application de la stratégie à chaque réunion des Comités Directeurs.

COTISATIONS

Le système des cotisations est entièrement remodelé. Les cotisations seront désormais mensuelles et proportionnelles au revenu. La proportion retenue est de 2 % du salaire avec une perception minimum de 5 F. par mois (étudiants et lycéens). La moitié de cette somme reste acquise à la section. Nous demandons d'ores et déjà aux sections de collecter les cotisations en délivrant des reçus provisoires.

REUNION DES RESPONSABLES

Le 24 avril, à 14 h. 30, se tiendra à Paris une réunion des responsables Paris et Province ; nous demandons à chaque section de déléguer deux représentants à cette importante réunion. S'inscrire à l'avance à la Nouvelle Action Française.

BULLETIN D'ABONNEMENT

(à renvoyer à A.F. Université,
11, Rue Villaret de Joyeuse, Paris 17*)

M. - Mme - Mlle NOM

PRENOM

RUE OU LIEUDIT

N° DEPARTEMENT

COMMUNE

Je demande à recevoir A.F. Université pendant an(s)
à compter du mois de et verse la somme de

21 F	normal	— 2 ans	
13 F	étudiant	— 2 ans	
12 F	normal	— 1 an	
8 F	étudiant	— 1 an	

(mettre
une
croix
dans la
case
correspon-
dante)

(majoration de 5 F pour un abonnement sous
enveloppe)

par :

chèque bancaire joint ☐

chèque postal joint ☐

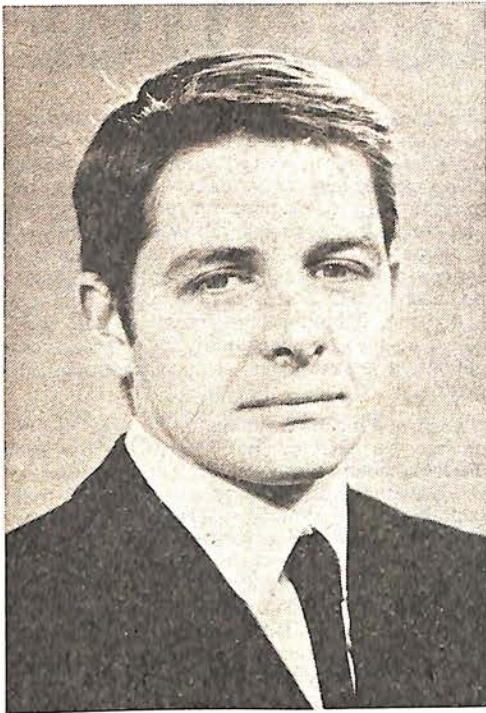
(D.A.F. Paris 1898-45)

mandat-lettre joint ☐

Fait le à

Signature :





vers un mai royaliste

Bertrand Renouvin

Des grèves, de l'agitation, du mécontentement. Le spectacle de ces derniers mois annonce un mai plutôt « chaud ».

Rien ne prouve que la situation va se clarifier, que les problèmes vont disparaître au lendemain d'une quelconque allocution présidentielle. Irrésistiblement, les souvenirs affluent : en 1958 déjà, la police était descendue dans la rue et, deux mois plus tard, c'était le 13 mai. En 1968 aussi, la grande vague de Mai avait été précédée de grèves et d'agitation dans la jeunesse. Alors, va-t-on revoir flotter les drapeaux rouges et noirs ?

Au risque de surprendre, ces noires perspectives ne nous font pas peur, et elles ne nous font pas peur parce que nous n'y croyons guère. Certes, l'expérience récente nous a appris que certaines catégories de Français pouvaient s'enflammer comme feu de paille. Fonctionnaires, ouvriers et paysans ont aujourd'hui pas mal de revendications à formuler ; la jeunesse n'est toujours pas convaincue des bienfaits de la société de consommation et les gauchistes sauraient parfaitement recommencer, en mieux, ce qu'ils ont déjà fait il y a trois ans. Nous savons d'autre part la faiblesse de l'Etat républicain : qu'en restait-il, en 1968, après quinze jours d'émeutes et de grèves ? Ces faits montrent que la Révolution n'est pas impossible.

Pas impossible mais hautement improbable, et ceci pour une raison bien simple : le Parti communiste, seul capable de mener à bien une entreprise subversive, ne veut pas de la Révolution. Là encore, souvenons-nous de 1968. Si le P.C. a engagé le processus révolutionnaire dans les derniers jours de Mai c'est parce qu'il n'y avait plus d'Etat. S'il a agi, c'est contraint et forcé. Souvenons-nous avec quelle rapidité, avec quelle facilité, il a accepté la perspective d'élections législatives ! On le sait, tout ce que souhaite le Parti, c'est un gouvernement de Front Populaire, légalement élu. C'est en effet plus sûr pour lui car, comme l'expliquait René Andrieu dans *les communistes et la Révolution*, un coup de force du P.C. se solderait, dans les conditions actuelles, par un écrasement dont il mettrait trente ans à se relever.

Il faudrait de bien grands bouleversements nationaux, et surtout internationaux, pour que Marchais, comme autrefois Lénine à Saint-Petersbourg, ordonne l'assaut de l'Elysée. S'agirait-il alors pour le P.C. de refaire à Paris le coup de Prague ? Peut-être. Encore que ce ne soit pas certain car l'expérience de 1936 montre que le Front populaire n'est pas toujours la Révolution. Mais surtout, l'émiettement de la gauche française rend difficilement crédible pour l'instant l'éventualité même d'un Front populaire, à moins que le mécontentement général ne se traduise sur le plan électoral aux élections de 1973.

Ce qui est sûr, c'est que le malaise que nous connaissons actuellement risque de durer. « Nouvelle Société » ou pas, la République est là, avec les conséquences que cela a toujours entraîné. Incapable de protéger les catégories sociales menacées, incapable de défendre la communauté nationale contre l'impérialisme germano-américain, insoucieuse des déshérités parce qu'ils ne représentent pas suffisamment de voix, la République laisse faire. Elle permet l'extension infinie des villes, soumises à la rapacité des promoteurs, elle laisse la société de consommation étendre son emprise, elle s'accommode d'un Proletariat qui demeure, comme au 19^e siècle, campé aux portes de la cité. Oh ! bien sûr, elle s'inquiète parfois, par exemple quand les avions ne volent plus, quand la jeunesse se drogue ou descend dans la rue. Alors la République ordonne de cogner. La police cogne sur les agriculteurs, comme autrefois à Narbonne ; elle cogne sur les étudiants, comme toujours, et la République ordonnerait aussi bien de cogner sur les

ouvriers comme Clemenceau à Draveil ou Jules Moch en 1947. Parfois aussi, parce que la police en a marre ou que les élections approchent, la République promet. Tout et n'importe quoi, pourvu que ça fasse illusion un moment. Telle est l'éternelle politique républicaine, qui, aujourd'hui comme hier, ne résoudra pas un malaise français aussi vieux que la démocratie. Aussi vieux, mais de plus en plus aigü.

Alors il faudra bien que ça explose un jour ou l'autre. Le drame serait que la révolte éclate maintenant : elle aboutirait à un échec puisqu'elle serait récupérée par un Parti communiste qui, répétons-le, ne veut pas de la révolution. Et même s'il y était contraint, l'Etat qu'il instaurerait serait totalitaire, donc incapable de résoudre le malaise français.

Nous ne contestons pas l'utilité, la bienfaisance de cette révolte. Ce que nous souhaitons, c'est qu'elle porte ses coups au bon endroit, c'est qu'elle ne soit pas récupérée par les bureaucraties partisans, syndicales ou étatiques. Politique du pire ? En aucun cas, mais nous ne pouvons empêcher que la révolte soit latente. Stratégie du désordre ? C'est mal poser la question. Car où est l'ordre ? dans la société ? dans les institutions ? Non, nous savons parfaitement qu'il n'y a pas d'ordre possible dans la société démocratique. Le régime actuel ne représente qu'une caricature de l'ordre, et cette caricature nous ne la défendons pas.

C'est donc un *Mai royaliste* qu'il faut préparer, un « Mai » révolutionnaire et contre-révolutionnaire à la fois. Contre-révolutionnaire parce qu'il faut rompre définitivement avec les idées, les institutions et les pratiques issues de 1789, et parce que nous voulons que les institutions politiques comme l'organisation économique et sociale soient en accord profond avec la nature des choses, c'est-à-dire avec les lois fondamentales qui composent l'ordre naturel de la société. Et cela suppose une transformation révolutionnaire des structures de la société française. Entendons-nous bien. Nationalisme, à l'Action française, n'a jamais signifié impérialisme, ou sacrifice de la personne humaine à l'Etat, ou conservatisme forcené. Notre nationalisme, c'est tout simplement la volonté de défendre la nation, que Maurras définit comme un héritage, à la fois matériel et spirituel, une communauté protectrice et une amitié. Nationalisme qui conclut à la nécessité de la restauration de la monarchie, seule capable de défendre l'héritage et la communauté nationale, et de poser les conditions de l'amitié.

Voilà ce qu'il faut faire comprendre au prolétaire exploité par le capitalisme, au paysan menacé par les projets bureau-technocratiques, au jeune Français qui se sent mal à l'aise dans la société de consommation, aux habitants des communes françaises opprimées par l'Etat. Leur espoir, ce n'est pas la démocratie, ce n'est pas le marxisme. Pour être positive, leur révolte doit déboucher sur la remise en cause des institutions et des idéologies établies. Notre tâche n'est pas simple. Elle exige une formation intellectuelle des plus solides, et une recherche constante de la discussion, une propagande sachant viser les milieux qui sont en quête de quelque chose d'autre que ce qui existe. Ayons le courage de ne pas nous attarder avec ceux qui se disent partisans de « l'ordre », et de n'importe quel ordre, pourvu qu'il existe. Ces gens-là, toujours prêts à acclamer n'importe quel dictateur, ne sont que des conservateurs qui seraient bien vite effrayés par nos projets de « révolution rédemptrice ». Sachons au contraire rechercher ceux qui vivent, qui luttent et qui espèrent, même s'ils paraissent très éloignés de nous. Et le jour où nous aurons su leur montrer le sens de notre combat et les raisons de notre espérance, le système établi n'en aura plus pour longtemps.

LA CRISE GLOBALE DU

Les questions universitaires occupent une place de plus en plus grande dans l'actualité avec les problèmes du maintien de l'ordre et de l'agitation (à Poitiers par exemple). Les institutions fauristes s'établissent, l'U.N.E.F. se divise, les facultés s'endorment mais les lycées s'agitent et certains ferment leurs portes. Gilles Guiot devient un héros malgré lui ; son « affaire », habilement orchestrée par quelques uns, exprime le malaise des jeunes qui ne voient la société que sous ses aspects coercitifs. Dans cette ambiance « Un mandarin prend la parole » (1), Monsieur Guichard tombe dans l'autosatisfaction, J.J.S.S. part en guerre contre l'administration de l'Education nationale, l'O.C.D.E. publie un rapport sur l'enseignement en France (2), Roger Masters, professeur et attaché culturel de l'ambassade américaine à Paris, dénonce le paradoxe de l'importation en France d'un modèle américain pratiquement abandonné. Son étude (3) constitue une excellente réfutation de l'esprit de système qui règne chez nous depuis le XVIII^e siècle : après l'importation du parlementarisme britannique, on importe et l'on impose à la réalité française un modèle universitaire américain en voie de disparition outre-Atlantique. Malgré des propositions inapplicables en France, Masters donne quelques idées directrices qui rejoignent, en partie, notre position sur le rôle de l'Université dans la société post-industrielle.

Ces articles, ces déclarations constatent le malaise, la crise de l'Université et de la jeunesse, mais sans jamais en rechercher la cause profonde. L'Université est contestée parce qu'elle ne répond plus aux exigences du monde moderne et qu'elle nourrit d'illusions des milliers de jeunes Français. De plus, la crise dite universitaire est la crise du système éducatif français pris dans sa totalité.

une université bloquée

La crise de l'Université au niveau de l'enseignement supérieur se caractérise aujourd'hui par l'absence de filières de formation et de débouchés adaptés aux besoins de la Nation et répondant aux aspirations des étudiants. Ce problème des « débouchés » montre à la fois l'inadaptation de l'Université au XX^e siècle, sa vie maintenue artificiellement par les enseignants, nouveaux privilégiés, et alimentée par les masses lycéennes issues de la démocratisation à outrance.

L'accent est à l'heure actuelle mis sur l'Université parce que l'on se rend compte qu'elle n'offrira pas aux jeunes diplômés les situations espérées par eux et leurs familles. Pour beaucoup au terme de quatre, cinq années — en faculté notamment — l'étudiant constate la différence entre ses ambitions et les offres qui lui sont faites. Pourquoi cela ? Il n'existe pas d'information véritable et concrète sur les branches du supérieur offertes au bachelier qui se détermine à suivre tel type d'études par snobisme, par tradition familiale, par goût de l'insolite ou même à la courte paille — ce qui est fréquent !

A part les Grandes écoles qui recueillent une certaine élite, les bacheliers se dirigent en masse vers les disciplines littéraires : langues vivantes, psychologie, sociologie, histoire avec pour seul débouché l'enseignement. Les facs de lettres n'ont pour raison de vivre que la fabrication d'« enseignants » et le renouvellement de leur propre personnel. Elles tournent en rond dans un cercle vicieux qui va en s'accroissant. Seule l'entrée dans un I.P.E.S. (4) assure un emploi, la possibilité de préparer le C.A.P.E.S. (5) et l'agrégation tout en recevant une rémunération. Mais plus de 80 % des lit-

téraires sont exclus de ces instituts et condamnés à préparer une hypothétique agrégation...

En sciences, le problème est à peu près semblable : soit préparer une licence d'enseignement (mathématiques, physique, etc...), soit entrer dans le privé avec son diplôme qui est alors sous-estimé car la préférence va aux élèves issus des écoles d'ingénieurs ou des I.U.T. (instituts universitaires de technologie).

En sciences économiques, en droit la filière pour l'enseignement est très restreinte et réduite au supérieur. Les débouchés existent : professions libérales, administration, industrie, commerce mais les places sont peu nombreuses, les salaires de début faibles (1.500 F pour un licencié en droit, 1.800 à 2.000 pour un licencié sciences éco.). D'autre part, la poursuite d'études de troisième cycle ne modifie guère cette situation. Pour beaucoup, le D.E.S. (6) n'est qu'un moyen de retarder l'entrée dans la vie active.

Mais il y a encore plus grave. Le supérieur au niveau des facultés n'a guère ou peu adapté le contenu de l'enseignement et les méthodes aux besoins de l'économie moderne. Par exemple, les langues vivantes ne peuvent être étudiées qu'en dehors des facs, dans des instituts spécialisés dans l'audio-visuel. La connaissance d'une langue vivante est souvent



Le boute-feu

plus utile et plus rentable qu'une peau d'âne supplémentaire. Le management touche très peu les facs, notamment en sciences économiques. Les méthodes modernes de gestion sont peu enseignées. Cette carence est grave parce que l'informatique progresse dans tous les secteurs d'activités aussi bien scientifiques que littéraires ou juridiques. L'étude sur cas concret et pratique est ignorée ou méprisée. Conséquence : les théoriciens sont pléthoriques, les praticiens réduits à quelques unités.

conséquences

catastrophiques

Les effets sont catastrophiques. L'absence de « business schools » oblige de nombreux étudiants français à préférer une université

étrangère, souvent américaine, à nos facultés désuètes. Les stages à l'étranger, pour toutes disciplines, permettent d'acquérir la maîtrise d'une profession. Mais depuis deux ans, par exemple de nombreuses universités américaines refusent d'accueillir des licenciés en psychologie parce qu'elles estiment les connaissances bien trop faibles, relevant de l'amateurisme et non de la science. De même, d'ici cinq à dix ans, il faudra faire appel à des ingénieurs suisses ou allemands pour combler notre déficit en scientifiques et leur mauvaise formation.

Encore n'a-t-on évoqué que le sort des diplômés, de ceux qui ont franchi les barrières de la sélection que l'on prétend effectuer en cours d'études supérieures, au mépris de toute logique, seul « remède » à la démocratisation. Nous retrouvons là la fonction de l'examen en régime démocratique (cf. A.F.U. n° 160). Malheureusement, 70 % des étudiants ne terminent pas leurs études, 20 % seulement obtiennent leur diplôme dans les délais normaux. De plus en plus, l'étudiant doit trouver un « job » pour vivre, à défaut de bourse, au moment même où l'on institue le contrôle continu, copie maladroite d'un système abandonné aux U.S.A.

L'université est maintenue en survie par son personnel actuel ou futur, attaché à ses prérogatives et à ses privilèges. Elle est alimentée par la vague déferlante des bacheliers toutes catégories. La loi Faure introduit et favorise une désagrégation dans le monde universitaire mais elle ne change rien en profondeur, elle se contente de copier un modèle étranger et de repeindre la façade craquelée. Comme l'analyse R. Masters qui rejoint Pierre Debray, l'Université du XXI^e siècle ne peut plus être la serre chaude et préservée des temps anciens. Elle doit accueillir les adultes, les professionnels, innover, imaginer autre chose et faire des expériences.

Cependant, peut-on parler du supérieur en lui-même comme le font tant de journalistes ou de chroniqueurs ? Non, parce que l'Université est liée au Secondaire et au Primaire.

le lien avec le secondaire et le primaire

La crise universitaire ne surgit pas ex nihilo. Avant d'être étudiant, il faut être élevé, apprendre à lire et à écrire puis à raisonner, exercer ses facultés d'analyse et de jugement. Or cet apprentissage, cette préparation à la vie n'est plus assurée. La crise universitaire n'est et ne sera dans les années à venir que le développement de la crise du secondaire et même du primaire.

Le rôle de l'enseignement secondaire consiste, selon une formule célèbre, à « apprendre à apprendre ». C'était la vocation des humanités qui visaient à former l'esprit, à développer les facultés intellectuelles, à affiner l'intelligence par l'analyse, la synthèse et la mémoire. Nous savons que la démocratisation conduit à éliminer les humanités. En 1971, l'enseignement secondaire classique est considéré un archaïsme toléré.

L'intelligence n'est plus formée, le jeune lycéen n'acquiert plus les bases nécessaires à l'étude. Au contraire, on favorise la spontanéité de l'expression à la vérité la sincérité. C'est la négation de l'éducation qui a pour fonction de préparer à la vie, de policer le petit homme, c'est la négation de l'instruction

SYSTEME EDUCATIF FRANÇAIS

qui a pour fonction de faire comprendre et d'aider à affronter le monde.

Les lycées n'existent désormais qu'à partir du second cycle, le premier cycle étant regroupé dans les C.E.S. (7). Le premier cycle est pénalisé par l'introduction des classes pratiques et de transition (ex. classes de certificat d'études primaires) et par le personnel enseignant constitué en grande majorité par des instituteurs chevronnés. Le contenu de l'enseignement et les méthodes sont en fait ceux des anciennes classes de C.M. (7^e) ou C.E.P. Ce n'est pas une affirmation gratuite : la plupart des classes de 6^e, 5^e et 4^e utilisent des manuels scolaires du niveau de la 7^e !

Mais au-delà de la baisse du niveau des études, il faut prendre conscience de l'extraordinaire entreprise de « décerveau » des lycéens et collégiens par l'introduction des mathématiques modernes, des futurs programmes et méthodes de l'enseignement du français, par le rejet de l'histoire événementielle pour supprimer le recours aux faits vérifiés, pour nier le rôle des individus, et cela au profit d'une vision idéologique et a priori de l'histoire, toujours dans l'optique marxiste ou plus simplement révolutionnaire.

Revenons aux mathématiques modernes ou de ce que l'on fait passer pour telles. Il ne s'agit pas de nier la valeur de ces mathématiques, mais de dénoncer l'objet de cette introduction. Ces pseudo-mathématiques modernes privent l'enfant des mécanismes les plus simples, additionner, multiplier, que l'on doit acquiescer dès le plus jeune âge. Trop abstraites, ces mathématiques détournent les esprits des disciplines scientifiques, mais elle tendent à détacher l'enfant du concret au profit de l'abstraction en tant que telle, au profit du verbalisme sur la réalité. Or, l'homme non habitué à tenir compte des réalités est facilement utilisable par l'impact des slogans, mots d'ordre qui utilisent son instinct, ses passions — la bête — et non la raison.

De plus, et c'est le but recherché, cette nouveauté crée un divorce dans les familles entre parents et enfants. Les premiers sont désemparés et infériorisés par rapport aux enfants. On crée ainsi une lutte des générations encore plus perverse que la prétendue lutte des classes. C'est la base même des sociétés qui est sapée.

Ceci n'est qu'un exemple, pour les mathématiques, mais le processus est le même pour la nouvelle grammaire qui rejette les définitions claires et précises au profit d'un verbiage insipide et ôte à l'enfant tout lien serré avec sa langue maternelle, sa famille et son pays.

Au niveau du primaire, ces réflexions sont semblables, mais les conséquences plus graves encore à longue échéance si l'on tient compte de l'absence de toute formation des instituteurs, pour la plupart jeunes bacheliers sans vocation et relais de la subversion pédagogique et culturelle.

Des exemples ? Un garçon de quatrième pratique, en attendant ses seize ans, est occupé au C.E.S. — quand il y a des maîtres — à faire de la poterie et de la cuisine ! Ce cas est authentique et non pas unique. La plupart des C.E.T. ne préparent pas à des professions actuelles ou adaptées au milieu local : il y a encore des centaines de filles que l'on prépare au C.A.P. de couturière ! Sur cent enfants d'une colonie de vacances de la banlieue-est de Paris, âgés de 11 à 13 ans, cinq seulement sont capables de composer une lettre avec moins de dix fautes ! La majorité ne possède pas les rudiments de synthèse et ne peut rien composer. C'est une illustration des résultats de la méthode globale.

le monde des déracinés

Les conséquences sont très graves. C'est l'avenir intellectuel et moral de la Nation qui est en jeu dans le primaire et le secondaire. Cette population va prétendre au « bac » et entrera dans les facs. Mais avec quelle culture ?

Ce sera une pseudo-culture faite par les magazines, les bandes dessinées, la télé, la radio, la publicité. En terminale, on ajoutera quelques livres de Sartre, un peu de Marx mal compris, beaucoup de Freud, le tout à base de débats informels, de séances d'« expression dramatique » au sein des foyers socio-culturels, au milieu d'une abrutissante « pop music ». Ce tableau correspond déjà à la réalité dans certains lycées parisiens. Cette masse lycéenne est totalement déracinée dès le berceau : crèche, maternelle, école, lycée. Cette jeunesse est coupée et de sa famille et de son milieu local qui, de plus en plus, se réduit à une masse de béton et de macadam.

Comment ce déracinement, cette culture parallèle, se manifeste-t-elle ? D'abord par la tenue, costume, chevelure provocateurs, autant de signes d'une révolte, d'un mal social et de la recherche d'un absolu, et inconsciemment d'un ordre. C'est tout le problème des rassemblements de jeunes pour écouter de la pop music mais aussi pour retrouver une certaine « amitié ». Politiquement, l'engagement de certains gauchistes ou fascistes n'est que l'expression d'un dévouement collectif et hystérique, d'une fuite vers le romantisme de l'action pour l'action.

pour en sortir

La France prépare les bataillons de la subversion dans ses écoles. Pour en sortir, deux moyens s'imposent : réintégrer l'Université et

la fonction enseignante dans la vie sociale ; préparer et susciter un nouvel ordre au sein de la Cité. Ces deux moyens sont liés. La crise universitaire est une crise d'origine politique au sens premier du mot.

Pour réintégrer l'Université, il faut, ainsi que le dit M. Masters oser inventer, tenter des expériences, sortir des sentiers battus. Par exemple : développer les stages, l'accès des professionnels à l'enseignement, développer des enseignements capables de préparer les hommes susceptibles de créer des professions nouvelles répondant aux besoins de la société post-industrielle. De même, contre le nivellement égalitaire par la base, introduire des « programmes modulaires » selon lesquels chaque écolier suit un programme individualisé. Pour cela, il faut libérer l'Université de la tutelle de l'Etat, permettre l'innovation, la recherche et les expériences dans des structures autonomes. Souvenons-nous de François 1^{er} qui créa le Collège des lecteurs royaux pour lutter et échapper à la sclérose de la Sorbonne !

Mais, le second moyen s'impose. L'étude des phénomènes contemporains, des problèmes actuels nous permet de comprendre notre société et de lui apporter notre moyen politique par et au travers des préoccupations quotidiennes. Ces deux moyens vont de pair.

Connaître un peu mieux les problèmes actuels, c'est avancer un peu plus vers la solution politique.

Patrick PLESSIS

(1) Fernand Robert : « Un mandarin prend la parole » (P.U.F.).

(2) Rapport de l'O.C.D.E. publié par la Documentation française.

(3) « L'Université sans murs » in Le Monde.

(4) Institut de préparation à l'enseignement secondaire.

(5) Certificat d'aptitude pour l'enseignement secondaire.

(6) Diplôme d'études supérieures.

(7) Collèges d'enseignement secondaire.

les deux UNEF

UNEF pour son Renouveau... UNEF pour l'unité syndicale, deux tendances, deux dangers pour l'Université.

L'UNEF Renouveau a fait la preuve de sa force, de son implantation ou plus exactement de l'impact de ses mots d'ordre « corporatifs » et revendicatifs dans les facultés. Elle s'efforce de dissimuler ses liens avec le P.C. en faisant la part belle aux conventionnels, aux socialistes, à certains chrétiens.

L'UNEF pour l'unité syndicale, refuse la participation et s'attaque à toutes formes de sélection dans l'Université. Menée par l'A.J.S., cette tendance politico-syndicale peut rencontrer en certaines occasions l'audience des étudiants échauffés par la fonction éliminatoire des examens ou succédanés.

Ces deux tendances de l'U.N.E.F. joueront en période de croisière ou en période de crise.

Face à cela, le développement d'un mouvement syndical contre-révolutionnaire s'impose en milieu étudiant, pour préparer et soutenir notre action politique.

AF université

Amitiés Françaises Universitaires

Nouvelle adresse :

11, Rue Villaret de Joyeuse
PARIS 17^e

Directeur : Michel Ledoyen

Directeur de la publication :

Yvan Aumont

Abonnement d'un an :

12 F — Etudiants : 8 F

De deux ans :

21 F — Etudiants : 13 F

C.C.P. D.A.F. Paris 1898.45

Société de Presse Berrichonne
5, Rue Macdonald, 18 - Sancerre

ABONNEZ-VOUS

la « contestation » gauchiste

Quoique les tactiques de chaque mouvement soient très différentes (terrorisme urbain pour la Gauche Prolétarienne, infiltration d'une avant-garde révolutionnaire pour la Ligue Communiste, Union Ouvrière pour l'A.J.S., électoralisme municipal pour le P.S.U. et Lutte Ouvrière), on peut dégager, au vu des diverses actions gauchistes, une stratégie d'ensemble visant à discréditer les fondements traditionnels de la société : justice (procès Le Dantec, procès Geismar, affaire Guiot), armée (procès des soldats emprisonnés), police (affaire Deshayes, tribunaux populaires de jugement de la police). Sur ces bases précises et concrètes et à partir des thèmes traditionnels de la solidarité et de l'épouvantail fasciste peut se développer une agitation importante, renouant par certains côtés avec la tradition de mai 68, et récupérée avec plus ou moins de bonheur, de façon concurrentielle, par les différents mouvements. Malgré leurs divisions, les gauchistes ont montré le 9 mars au Palais des Sports qu'ils étaient encore capables de mobiliser une masse importante de militants, à une heure tardive, et de les faire manœuvrer efficacement malgré d'importantes forces de police.

En outre, la diffusion par les « mass-media » et l'université fauriste des idéologies révolutionnaires concrétise leur emprise grandissante sur le « pays mental ». La « révolution culturelle » qui s'opère ainsi à partir des lycées et des facultés ne peut nous laisser indifférents parce qu'elle témoigne de la crise générale de la société française. Il nous appartient donc d'analyser attentivement les fondements de la « contestation gauchiste ».

fondements de la contestation gauchiste

Une analyse scientifique du phénomène gauchiste démontre que les gauchistes sont bien moins les « casseurs » de la société de consommation que ses enfants légitimes. Une « société sans Pères », dans laquelle le chef de famille n'existe qu'en théorie et perd le contact réel avec ses enfants (il travaille et n'a pas le temps de les élever et de leur servir d'exemple) ne peut qu'enfanter des individus désincarnés des corps sociaux réels (corps intermédiaires, famille, nation) et transposer toute fraternité en idéologie. A ce niveau, le gauchisme se présente comme un phénomène psychologique d'isolement et de solitude, expression d'un vide social imputable à la Démocratie : « L'homme de gauche est, au fond, un raté de la civilisation, quelqu'un qui a été mal civilisé. D'où sa prédilection romantique pour les survivances de l'âge de pierre : le bandit, la prostituée, le vagabond. Mais une question assez inquiétante se pose aussitôt que l'exemple de l'automobiliste éclairera : notre société technique retournant au nomadisme n'est-elle pas, de ce fait même, une machine à fabriquer des gauchistes ? La civilisation est

l'œuvre des sédentaires, défricheurs et bâtisseurs. Du moment que l'homme ne s'enracine plus dans une terre, qu'il ne s'enferme plus derrière des remparts, n'est-il pas condamné à retrouver la vieille haine des nomades pour la civilisation ? » (Pierre Debray, Aspects 4-3-71).

Enfants d'une autre société, prédicateurs du néant et de l'impossible, les gauchistes militent pour la destruction de la civilisation et s'enferment dans un passéisme nostalgique et pédant (romantisme anachronique de certains courants trotskystes, rêves paranoïaques des maoïstes, anti-monde des hippies) qui ne peut mener, inéluctablement, qu'à la fin de la cité et au suicide collectif.

Il est alors bien difficile de faire une différence, sinon formelle, entre le gauchisme et le néo-capitalisme : « Pour l'homme de gauche, ce qui est se charge de malédiction par le seul fait d'être. Pour le « Management » aussi. D'où la surprenante complicité du néo-capitalisme et de la révolution culturelle, qui s'exprime dans des journaux comme l'Express ou Le Nouvel Observateur... En réalité les gauchistes contrôlent intellectuellement le néo-capitalisme. Ils sont en position dominante. L'éléphant a beau peser plusieurs tonnes et le cornac quelques dizaines de kilos, c'est tout de même le cornac qui dirige ». (Pierre Debray, Aspects, 18-3-71).

Ainsi, prisonniers de leurs rêves, apôtres inconscients du néo-capitalisme, les gauchis-

tes sont condamnés à mener un combat d'arrière garde qui, à longue échéance, entre en contradiction avec lui-même :

- Parce qu'il fait le jeu du parti communiste (université - crise de l'U.N.E.F.) et par là même renforce le « légalisme petit bourgeois » ;
- Parce que ses violences inconsidérées renforcent les positions conservatrices (élections) et la répression (Tomasini) malgré des succès d'estime partiels (affaire Guiot).

Cependant, « Il existe à côté du gauchisme activiste un autre gauchisme tout aussi contestataire, mais beaucoup plus sérieux et dont une part des analyses ne manque pas de pertinence. Ce gauchisme là est le propre du P.S.U. et de tout un vaste courant intellectuel dont « Politique Hebdo », organe de la nouvelle extrême-gauche, exprime assez bien les tendances ». (Gérard Leclerc, Aspects 29-10-70).

Rompant avec l'activisme des uns et le romantisme des autres, ce courant, avant tout intellectuel, est dangereux en ce qu'il s'attaque à des problèmes réels, aux réalités du monde moderne. Sont ainsi abordés par ces gauchistes les problèmes de l'urbanisme, du management, de l'agriculture, etc... ; autant de problèmes qui touchent de près les intérêts du « pays réel » partout asservi par le légalisme républicain. Et en ce sens, il serait aussi ridicule que dangereux d'ignorer la progression de ce courant intellectuel.

notre riposte

Face au gauchisme d'arrière-garde, brouillon et activiste, nous ne pouvons que répéter ce que nous disions depuis longtemps : ce phénomène régressif ne nous intéresse pas ; il n'est rien d'autre que le témoin de l'agonie d'un monde, un monde que nous refusons et que nous contestons bien plus profondément que lui. Cependant, dans l'hypothèse possible où des intérêts vitaux rentrent en jeu (sauvegarde de la nation), nous serions contraints à des actions de salubrité publique nécessairement limitées dans le temps et l'espace. De même, nous astreindrons nos militants à une vigilance défensive de tous les instants, afin qu'ils puissent intervenir efficacement si les obscurantistes de gauche s'avisent comme ils l'ont déjà fait, d'entraver la diffusion des idées contre-révolutionnaires.

Face au courant intellectuel de la « nouvelle extrême gauche », il nous appartient de prévoir une riposte en deux temps.

- ① Apporter et diffuser une réponse intellectuelle précise aux problèmes réels qu'il aborde (c'est l'objectif des Dossiers d'Action française : université, Europe, agriculture, communes, urbanisme, etc...) ; et montrer le caractère utopique de toute contestation ne remettant pas en cause la forme démocratique de l'Etat. Ce premier temps doit permet-

tre à l'A.F. de bien canaliser les sursauts du « pays réel » en les dégageant de l'emprise marxiste.

- ② Diriger les « Français actifs », ainsi regroupés, dans une contestation globale et sans concession (à l'inverse de la contestation gauchiste) de la société démocratique, donc des institutions républicaines : viser au cœur de l'Etat démocratique.

La contestation de l'Action française ne se cantonne nullement au verbiage intellectuel ou au gangstérisme morbide de la contestation gauchiste. Elle trouve au contraire son fondement dans les problèmes réels de la société moderne, ce qui en exclut tout contestation réactionnaire. Il ne s'agit pas pour elle de subvertir l'ordre. Elle se propose au contraire de le restaurer, mais pour cela, d'ici là, nos militants devront s'attacher à diffuser partout la propagande royaliste appropriée aux problèmes concrets du « pays réel ». Ainsi, petit à petit et inéluctablement, la contestation royaliste et nationaliste éliminera et remplacera la contestation utopique gauchiste. Définitivement.

Patrice BERTIN

PAYS REEL - PAYS LEGAL

SOMMAIRE

première partie

LE PAYS LEGAL REPUBLICAIN :

(1) La France, société conflictuelle page 8

(2) Les fondements sociaux du régime républicain page 9

(3) La récupération par le pays légal . . . page 10

**(4) La pratique du pays légal républicain
page 11**

seconde partie

LE PAYS REEL DANS LA STRATEGIE D'ACTION FRANÇAISE

page 12

Pays réel, pays légal : il s'agit là d'un concept maurassien tombé dans le domaine public ; que signifie-t-il ?

Dans n'importe quel corps social, on peut distinguer ceux qui possèdent un pouvoir de décision, les responsables, des autres membres du groupe. On les appellera, selon le cas, notables, dirigeants, élite, classe politique, pays légal, etc..., tantôt avec une nuance positive, tantôt — et c'est le cas du pays légal — avec un accent péjoratif.

Il faut souligner l'importance de ces phénomènes de stratification sociale, d'autant plus qu'on ne connaît généralement un milieu qu'à travers ses responsables qui sont en même temps ses « représentants ». Par exemple, les « ouvriers de chez Renault » ne seront connus qu'à travers l'image qu'en donnent les responsables syndicaux ; et bien plus, étant donnée leur atomisation, c'est par cette image que, plus ou moins, les ouvriers de chez Renault se reconnaissent eux-mêmes.

Pourtant, il faut admettre que cette image que donnent les bureaucraties syndicales peut être très déformée par rapport à la réalité. Un écart plus ou moins profond peut donc se créer entre les « représentants » et les représentés. Cet écart, qui peut naître par exemple d'une évolution différente des deux niveaux, provoque une tension, fondement d'une dialectique permanente entre la « base » et ses « élites ».

Gardons-nous de toute utopie médiévale : ces tensions sont normales ; on les retrouve dans n'importe quelle institution ou groupe social.

Ce phénomène est ritualisé dans certaines sociétés « sauvages » par la pratique bien connue du « cocotier » où sont perchés les chefs, et que secouent ceux qui désirent les remplacer.

Le concept de pays légal/pays réel, bien qu'il s'inscrive dans ce contexte, est plus restreint ; il doit s'appliquer à la société globale (une nation, par exemple) pour désigner une réalité à la fois sociale et politique.

La notion de « pays légal » appartient à la sphère sociale : dans toute société, les groupes sociaux sont en relation d'inégalité. Il y a donc des groupes dominés et des groupes dominants, la domination de ces groupes pouvant d'ailleurs être due à des causes différentes : économiques (« classes »), organisation ou solidarité de groupes (minorités ethniques ou religieuses), idéologiques (cléricalisme, par exemple) etc... Parmi ces différents groupes dominants, l'un tire sa position de la maîtrise qu'il a des leviers politiques : il s'agit du pays légal.

En ce sens, le pays légal est un concept qui relève de la sphère du politique, ou, plus précisément, le pays légal est la dimension sociale du phénomène politique.

Il est donc possible de définir ainsi les deux « pays » :

— Le pays légal est constitué par les groupes sociaux dont la situation dominante dans la société (déterminée par leur position dirigeante dans un certain rapport de pouvoir), et même l'existence, sont déterminées par la forme du système politique, la nature du régime.

— Le pays réel est constitué par les autres groupes sociaux qui, dans ce même rapport de pouvoir, occupent une place de gouvernés, et dont le mode d'existence est, selon les cas, plus ou moins dépendant du système politique.

Il est bien nécessaire de comprendre que la dichotomie pays réel/pays légal ne nie pas les autres stratifications sociales (de classe, de sexe, d'âge, d'ethnie, d'idéologie, etc...), mais qu'elle se superpose à ces catégories.

D'autre part, on ne peut faire du pays légal un simple reflet des relations de force du pays réel (position marxiste) ; sans doute existera-t-il d'intenses relations entre le pays légal et les groupes sociaux dominants ; mais il faut reconnaître que la couche politique qui constitue le pays légal a des objectifs et des méthodes qui lui sont propres, et qui lui donnent une certaine marge d'autonomie vis-à-vis des autres couches sociales.

Par ailleurs, si nous privilégions cette distinction pays réel/pays légal, par rapport à telle ou telle autre (ouvriers/bourgeois, urbains / ruraux, producteurs / consommateurs, gens du nord/gens du midi, jeunes/vieux, hommes/femmes, etc...), ce n'est pas par une sorte de souci « moral » d'unanimité ou pour vouloir cacher les réalités du système social :

« Qu'il y ait des classes, que la reconnaissance de ce fait soit l'œuvre des partis les plus avancés, voilà sans doute une victoire du sens commun sur l'uniformité et l'égalité que rêva la démocratie libérale. Il y a des classes, il faut le dire et le crier : constituant, législatif ou administratif, un homme d'Etat devra tenir compte de la communauté d'intérêts et de goûts particulière aux habitants d'une même zone sociale » (Charles Maurras, *Mes Idées Politiques*).

Nous savons donc que la diversité de la société ne se réduit pas à la stratification pays légal/pays réel, nous savons aussi que cette diversité peut entraîner des divergences, des conflits, des luttes sociales. Pour nous, la Monarchie n'est pas une société utopique sans conflits, mais une société dans laquelle les conflits sont limités à leurs objets et « réglés ».

Si nous privilégions la distinction pays réel/pays légal, c'est qu'il s'agit là d'un concept qui se place à l'articulation du social et du politique. Par conséquent cette notion devient essentielle pour nous, car on ne peut agir efficacement sur la société qu'à partir des leviers politiques. La césure pays légal/pays réel nous intéresse parce qu'elle s'inscrit dans l'espace où l'homme a la plus grande liberté d'action pour maîtriser son devenir collectif : l'espace politique.

En ce sens, on peut affirmer que toute action sociale est déterminée par la nature des rapports sociaux entre le niveau politique et le reste de la société, et que son efficacité passe par la maîtrise de ces rapports et, éventuellement, de leur modification.

C'est pourquoi « pays réel/pays légal » est un concept certes utile pour l'analyse descriptive de la société mais, plus encore, indispensable pour une analyse opérationnelle réaliste.

LE PAYS LEGAL REPUBLICAIN

1.- la France, société conflictuelle

Les républiques viables ont toujours, au cours des siècles, été fondées sur des oligarchies. A Rome, par exemple, le parti républicain est aussi le parti aristocratique de Pompée. Le pouvoir de plusieurs est possible lorsque les grandes options politiques sont déterminées par la situation même du pays, si bien que les intrigues de factions, pour vives qu'elles soient (comme dans la république de Venise), ne viennent pas entamer le large « consensus » sur les moyens de promouvoir le bien public et n'ont donc qu'une faible influence sur la continuité politique.

Il n'est pas nécessaire de reprendre ici les grandes analyses de Maurice Jallut. Mais ce consensus n'existe pas en France, ce qui rend problématique l'existence d'un pays légal républicain assurant sa prospérité. En effet, la France est un pays conflictuel, c'est-à-dire qu'il n'y a pas un large accord social sur les modes, les fins et les moyens de la politique et sur les valeurs qui la fondent. La légitimité des régimes politiques est plus qu'ailleurs remise en cause ; tous les grands problèmes des dernières décennies sont autant d'occasions de profondes cassures entre les Français : Munich, Vichy, l'Algérie, De Gaulle, Mai 1968. L'histoire de France nous apparaît spontanément comme l'histoire de nos divisions.

Cet état de conflit permanent est pour une part certaine le produit de l'esprit partisan qui caractérise la démocratie, mais provient aussi d'une constance du fonds français. On peut ainsi dégager trois fondements économique, psychologique, idéologique, d'ailleurs en étroite liaison les uns avec les autres, à cette tendance conflictuelle de la société française :

— *Une origine économique* : la France est un pays dans lequel s'affrontent des intérêts très divers. C'est le revers de sa richesse et de sa diversité. L'intérêt de la France est-il maritime ou continental ? agricole ou industriel ? lié à une politique protectionniste ou libre-échangiste ? Autant de problèmes qui ne découlent pas d'un bien commun s'imposant à tous, mais qui ont dû être tranchés, au cours des siècles, par l'état royal. C'est précisément cette nécessité des choix arbitraires qui donne au pouvoir arbitre sa principale fonction.

— *Une origine psychologique* : l'individualisme. Il s'agit peut-être là d'un vieux fonds gaulois. César remarquait déjà lors de la guerre des Gaules combien il était facile de diviser les cités gauloises entre elles et c'est ainsi qu'il fit de leurs querelles intérieures le moyen principal de la conquête. C'est une constante psychologique des Français que les tendances centrifuges prennent le dessus sur le senti-

ment communautaire. De là pendant la guerre le développement d'un parti allemand, d'un parti anglais, d'un parti russe. C'est cette tendance qui nécessite, pour que la France vive, que l'Etat soit un fédérateur puissant.

— *Une origine idéologique* : le rationalisme. Derrière le stéréotype du Français cartésien, il y a une vérité : un goût de l'abstraction (et donc par la même occasion un faible pragmatisme) qui justifie et cristallise les divergences. Or le rôle des idéologies est de justifier la position de ceux qui les adoptent. Le rationalisme va donc transformer les querelles des Français en guerres sacrées : guerres de religion, de philosophie, ou de classes. C'est pourquoi il est nécessaire pendant les guerres de religion, par exemple, qu'au milieu du parti espagnol et du parti anglais, l'Etat développe le parti des politiques, et qu'aujourd'hui entre les pro-arabes et les pro-israéliens, la régence du nationalisme développe empiriquement les thèses d'une politique pro-française au Moyen-Orient.

Décelant le caractère conflictuel de la société française, Charles Maurras expliquait dans *Les Idées royalistes* (p. 152) : « D'abord, écartons l'utopie. Nous savons bien que les partis ne sont pas toujours les effets du caprice ou de la malice des hommes. Ils résultent souvent de la nature des choses. Pour établir l'accord parfait, unanime, il ne suffit pas de nier des divisions qui existent et dont quelques-unes ont le droit d'exister. Elles tiennent à la prodigieuse diversité de sentiments et d'intérêts, de climats et de caractères, d'origine et de valeur morale qui se rencontrent dans le composé humain et plus abondamment encore dans le composé français. »

Outre les bons et les méchants, les cupides et les intéressés, les ignorants et les sagaces, il y a chez nous les riverains de la mer, échelonnés sur un littoral immense, et les colons de la terre la plus belle, la plus fertile de l'Europe, et la plus diversifiée : plaine et montagne, prés et vergers, jardins et labours ; ici, culture, là, cueillette, et sans parler de la variété des industries et des négoces, il y a la variété des cueillettes et des cultures ! Ce pays ainsi fait, producteur d'objets de première nécessité et ouvrier réputé d'articles de luxe, s'étend sur plus de 500.000 kilomètres carrés, nourrit près de quarante millions d'habitants, et, n'étant pas d'hier, doit ajouter à ses variétés naturelles celles qui viennent du temps accumulé et que la tradition religieuse ou morale a perpétuées. Rien de tout cela ne saurait s'épanouir un peu librement sans se heurter à l'apparence d'un contraire. De plus, l'esprit français possède le sublime et périlleux talent

de transfigurer les éléments en lutte pour leur imposer la couleur des idées éternelles. Il dépasse le fait, il repousse le sol ; il raisonne dans le plein ciel, où l'humanité, la justice et le droit sont pris à témoin d'intérêts et de sentiments inférieurs.

De quelque façon qu'on les juge, on n'abolira pas ces caractères fondamentaux de notre patrie tels qu'ils se dessinaient déjà au temps de Vercingétorix et de son père Celtil. Les premiers rudiments de sa géographie annoncent à la France cette menace des factions ; tant que l'on n'aura pas changé la forme et le relief du territoire compris entre la mer, les Alpes et les Pyrénées, le Rhin et l'Océan, on y verra planer le même esprit de division cruelle. La beauté de l'enjeu devra même augmenter le risque. Cette aire magnifique, si forte et si puissante quand l'ordre et la paix y fleurissent, développe des rivalités d'intérêt, génératrices des partis, absolument comme le Gange porte la peste ou le Mississippi la fièvre jaune ; c'est un véritable endémisme, et, comme l'Européen soucieux de se bien porter adopte, aux Indes ou en Amérique, un système de précautions appropriées, notre hygiène politique doit prescrire avant tout de nous mettre en défense contre la division. Nos factions remettent le pays en charpie toutes les fois qu'on néglige cette défense.

Qu'on le regrette ou non, la source de cette situation française fragile réside probablement dans le fait que la France n'est pas une construction « naturelle » mais a été l'œuvre d'art forgée par les Capétiens, le grand œuvre politique fruit de leur travail.

L'expérience est là pour nous rappeler la leçon : quand le fédérateur royal s'affaiblit, les liens de la fédération française se distendent. Quand le roi est dément, enfant, faible ou prisonnier, le pouvoir est la proie des factions (ce qui est la caractéristique de l'état républicain). Le malheur, la division et le règne de l'étranger s'étendent alors sur le pays et viennent en détruire l'unité. Les périodes de désagrégation française (Guerre de cent ans, Guerre de religion, Frondes...) entraînent des affaiblissements du pouvoir royal.

Par conséquent un régime républicain fondé sur les factions du pays ne saurait durer en France sans détruire cette nation, ou disparaître dans l'anarchie totale. Il y a antinomie entre l'existence de la France et l'état républicain qui n'est ni arbitre, ni fédération, ni défenseur d'un intérêt national concret ; l'un des deux éléments doit disparaître. Mais alors pourquoi le système républicain actuel dure-t-il, alors que nous démontrons qu'il ne peut fonctionner ?

2.- les fondements sociaux du régime républicain

En France, un régime fondé sur les élites spontanées du pays réel est improbable. Si le régime républicain fonctionne mal (tout le monde en convient) et aux dépens de la France, mais continue à y fonctionner, c'est peut-être parce que précisément il n'est pas l'expression spontanée des différentes factions du pays réel.

Bien plus, le système ne garde une certaine pérennité qu'à la condition d'asservir ces factions « naturelles » au profit des couches sociales qui tirent directement leur subsistance et leur pouvoir de cette forme de régime ; ces couches sociales constituent le pays réel.

désorganiser le pays réel

C'est une des clés de la démonstration maurrassienne : la république ne se perpétue qu'en dés-organisant le pays réel.

La destruction des corps intermédiaires (corporations, provinces, libertés communales...), la centralisation, l'asservissement des factions « naturelles » de la France correspondent à une impérieuse obligation pour le pays réel, non seulement pour lui donner les moyens d'assurer son pouvoir, mais aussi parce que sans cela le régime, et malheureusement la nation risqueraient de craquer sous la poussée anarchisante des libertés du pays réel. La centralisation n'est pas seulement l'instrument de la volonté de puissance des « politiciens », mais s'impose impérativement à tout « politique » soucieux de maintenir l'« agrégat » français.

Seule la monarchie peut se payer le luxe de laisser fleurir les libertés à la base, car seule elle s'impose comme fédérateur actif capable d'intégrer le changement social. Le régime républicain, au contraire, ne peut maintenir la fédération qu'en gelant la vitalité du pays réel, en le réduisant à l'état de masse (le citoyen consommateur-électeur), face au géant (l'état).

On voit donc par là que le pays réel est substantiellement modifié par la forme du régime ; la destruction du code de différences et d'identités du pays réel est une des causes de la durée (toute relative) du régime républicain.

le règne des 'Etats'

Cependant aucun pouvoir politique, la république moins qu'un autre, ne peut tenir s'il est coupé de l'ensemble des forces sociales, quel que soit le stade d'asservissement de la société.

Il est donc nécessaire pour le régime de s'appuyer sur certaines factions du pays réel qui vont constituer les fondements sociaux du pays réel républicain.

On constate qu'en France, certains groupes

sociaux supportent assez bien le poids de la désorganisation démocratique (centralisation, massification, perte de l'identité...). Ce sont souvent ceux dont le « code » est le moins lié à la tradition historique française, cassée par le régime, pour des raisons familiales, religieuses, ou idéologiques (les « quatre états confédérés », par exemple).

Il ne s'agit pas dans l'optique maurrassienne de jugements de valeurs, mais de constatations sociologiques.

Or, devant l'affaiblissement des autres groupes sociaux, les corps qui demeurent intacts acquièrent une puissance relative considérable. « Dans une nation désorganisée comme la nôtre, — écrit Maurras (*L'idée décentralisatrice*) — toute minorité que les circonstances ou les habitudes tiennent unies, y devient facilement prépondérante ; car elle rencontre comme adversaire, non des unités politiques comme elle-même, mais des personnes isolées qu'elle vainc une à une ».

De même, parmi l'ensemble des critères de « différentialité », l'or semble échapper à la massification ; de là vient l'importance prise dans la société républicaine par la puissance financière. La ploutocratie coïncide d'ailleurs partiellement avec le règne des « états confédérés ».

Lorsque le Parti Communiste dénonce « le pouvoir aux mains des monopoles », il ne fait que constater les liens du pays réel avec la ploutocratie, sans en révéler les causes institutionnelles.

Enfin, comme la force financière de la puissance publique est généralement plus grande que celle des particuliers, dans cette hiérarchie cachée (démocratie = cryptocratie) que laisse subsister la massification républicaine, les Etats étrangers vont jouer un rôle discret mais essentiel. Dans cette perspective, on peut affirmer que l'Etranger est une des bases sociales du pays réel républicain.

Non seulement ces groupes, formant la base du pays réel, constituent des forces organisées au sein de la masse atomisée du pays réel, mais en plus comme en république le pouvoir de l'Etat est aux factions qui sont en mesure de le prendre, le levier politique va devenir dans leurs mains l'instrument protégeant, renforçant et manifestant leur domination sociale.

En ce sens, le pays réel est constitué des groupes sociaux dominants qui utilisent l'appareil de l'état républicain (les moyens de la puissance publique) comme instrument privilégié de leur domination.

— *Instrument direct* : il s'agit alors du pays réel stricto sensu, c'est-à-dire de la couche politique (politiciens, technocratie d'Etat).

— *Instrument indirect* : il s'agit des couches sociales dominantes (la ploutocratie et les notables républicains...).

Dans cette seconde acception, on peut presque admettre, si on la limite au cas de la

république, la conception marxiste selon laquelle l'Etat est l'émanation des classes dominantes.

à la recherche de clientèles

Pourtant, ces minorités, comme n'importe quelle couche dirigeante, ne conserveraient pas le pouvoir si elles ne contrôlaient le pays réel : d'où un système efficace de quadrillage de la société française.

Après avoir été massifié, le pays réel doit entrer dans l'appareil de contrôle du pays réel. Tout un système de clientèle assure donc la liaison entre le pays réel et le pays réel.

A l'ombre de la classe politique des députés, sénateurs, hauts fonctionnaires, vit tout un petit peuple de « clients », notables, conseillers généraux, municipaux, « obligés » de toutes sortes, sans lesquels le pays réel serait sans prises sur le pays réel.

« Là, voter, c'est manger. Voter, c'est s'assurer le vivre et le couvert. C'est donner au parti, à la petite organisation militante, le moyen de durer sur les feuilles d'émargement ».

« Ce petit peuple de conseillers généraux et de délégués municipaux représente, certes, pour une part, l'honnêteté de la masse française, mais, pour une autre part, quelle fourmillière de besogneux faméliques occupés à rêver de mêmes sinécures ou de mêmes conseils d'administration dans les bas côtés et les chapelles latérales de la grande église républicaine ! Ne nous faisons pas d'illusions, le cœur du régime est là, à la place du ventre ».

« Un républicain patriote me disait au lendemain de l'armistice, au sens propre et direct du mot, que la France avait été sauvée par une quarantaine ou une cinquantaine de mille hommes dont la volonté, l'énergie et la clairvoyance avaient tenu et fait tenir tous les autres. Eh bien ! Chiffres en main, devant ce pays réel qui vient de voter, on peut dire à peu près de même que la France est perdue par une vingtaine, peut-être seulement une quinzaine de mille hommes. Postés aux bons endroits, défendant les points névralgiques de la déglutition et de la digestion, ces politiciens parasites savent ce qu'ils entendent par défense républicaine et c'est un exercice qu'ils pratiquent en perfection. Les étrangers qui croient la France républicaine, devraient rectifier et dire que les institutions républicaines auxquelles nul ne croit plus et dont tout le monde sent l'anarchie, se maintiennent en France pour la simple raison que quelque quinze ou vingt mille personnes bien nantie, bien casées et bien situées, y prennent un vif intérêt ».

(Charles MAURRAS, Action Française du 7 Janvier 1924).

LES DOSSIERS
D'ACTION FRANÇAISE
N° 7 - TRIMESTRIEL - 3^e année - FÉVRIER 1971 - 3 F.



L'ÉTAT CONTRE

les libertés
locales ?

D. A. F.
le n° 7 est paru

abonnements
étudiants : 5 F.
le numéro : 3 F.

11, rue Villaret-de-
Joyeuse - Paris - 17^e

C.C.P. D.A.F. 1898-45
Paris

prochain
numéro :
La
Défense
Nationale
parution
fin mai

3.- la récupération par le pays légal

On ne saurait comprendre les mécanismes qui assurent la vie de la république en France sans évoquer les capacités d'intégration du pays légal.

① *Intégration individuelle* tout d'abord. Il est admis que chaque individu possède un certain désir de réussite sociale, qu'on le baptise volonté de puissance ou désir de reconnaissance.

Or, quelle instance peut, mieux que le pays légal, satisfaire ce besoin de réussite ?

— Cette intégration individuelle peut s'opérer à partir des intérêts particuliers (l'opposition de M. Pierre Poujade s'est, dit-on, singulièrement atténuée lorsque le pouvoir a passé commande des *France-référendum* à son imprimerie...).

— A partir de l'ambition : combien d'anciens militants d'Action Française y ont succombé, de Pierre Cot à Tixier-Vignancour en passant par Pléven...

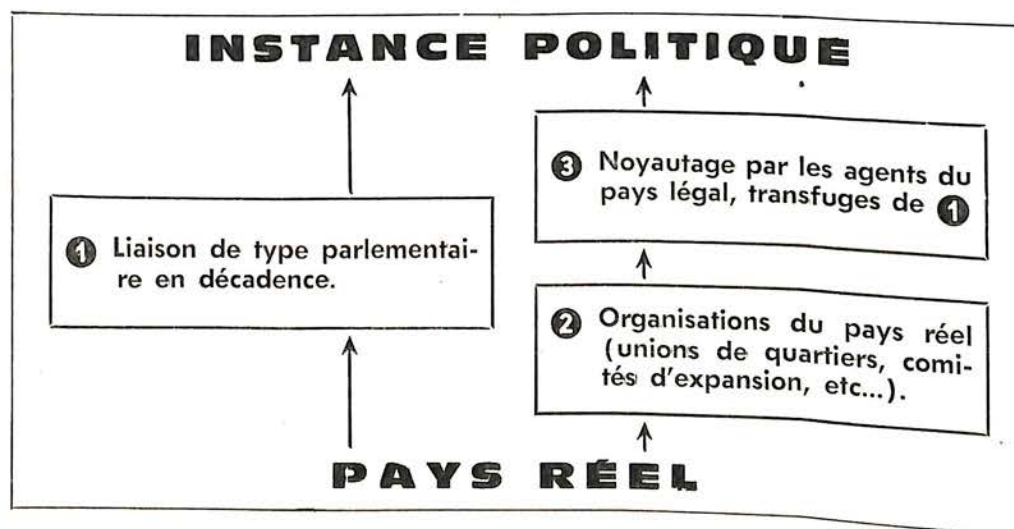
— Ou même à partir de la vanité la plus puérile ; nous connaissons tous des sympathisants qui ont été « récupérés » par le régime pour beaucoup moins de trente deniers...

Avoir droit aux petits fours et aux whiskies de la Préfecture, serrer quelques mains suffit à faire tourner des têtes. Les syndicalistes connaissent bien ce risque d'intégration individuelle puisqu'ils exigent dans les négociations délicates, d'envoyer plusieurs délégués de

On sait qu'un grand nombre d'associations, syndicats, mouvements de jeunes ne se lancent dans la défense de l'idéologie européenne que parce qu'il s'agit là d'une exigence plus ou moins explicite de leurs bailleurs de fonds publics et privés.

③ *Un troisième type d'intégration* concerne particulièrement les forces sociales qui se sont constituées en dehors et quelquefois contre le pays légal : on parlera alors de récupération. Il arrive assez souvent que le pays réel tente de s'organiser lui-même (cf. le mouvement des comités d'expansion, ou les unions de quartier, par exemple). Cependant, étant donné que le pays légal contrôle l'essentiel des centres de décision, une défense efficace du groupe social qui s'organise implique pour lui de pénétrer le pays légal, et pour cela de lui donner des gages. Ce qui explique qu'en pleine période de décadence des institutions de type parlementaire (assemblée nationale, conseil municipal...), les organisations du pays réel se fassent coiffer par des parlementaires. Ainsi, le Comité National des Economies Régionales (qui regroupe les comités d'expansion) est-il colonisé par les Pisani, Martray, Buron et autres politiciens... Ainsi les unions de quartiers et Conseils de résidents sont-ils noyautés par les militants P.S.U. ou communistes...

Même les groupes du pays réel qui s'organisent « contre » le pays légal doivent à un moment s'intégrer dans le système (cf la vogue poujadiste devenant un mouvement parlemen-



telle façon que les militants puissent toujours se surveiller les uns les autres. Certains vont même jusqu'à interdire qu'un de leur membre soit délégué dans une instance quelconque plus de quelques années, voire quelques mois pour éviter que les pratiques de politesse et les bonnes relations n'émoussent leur combattivité.

② *Un second type d'intégration* du pays légal concerne les corps sociaux qui, pour conserver une position dominante dans la société, doivent conserver les faveurs du pays légal.

On assiste ainsi à une véritable symbiose entre certains grands intérêts industriels, financiers voire syndicaux et le personnel politique. Des caisses patronales qui alimentent les campagnes électorales aux sénateurs et députés qui siègent dans les conseils d'administration, de multiples liens sont tissés entre le pays légal et les éléments dominants du pays réel.

taire). Comme l'écrivait Joël Broquet (A.F.U., octobre 1969), « La république n'est forte que de la faiblesse des sursauts du pays réel, lesquels doivent, pour être considérés, se légaliser ».

Le pays légal, en massifiant globalement le pays réel, en s'appuyant sur certaines couches marginales, et en intégrant les groupes dominants ou les plus dynamiques du pays réel, assure la possibilité d'existence du régime républicain en France qui, sans ces mécanismes, ne pourrait durer. Mais, dès lors, pourquoi nous opposer à ce système qui fonctionne tant bien que mal en assurant une véritable symbiose entre le pays légal et les éléments dominants du pays réel ?

C'est que la symbiose du pays réel et du pays légal, pour étroite que soient leurs liens, est celle du parasite et de l'organisme parasité.

4.- la pratique du pays légal républicain

Le pays légal républicain est aussi proche du pays réel que la teigne du cuir chevelu, et malgré les multiples liens qui les attachent, les intérêts du second ne coïncident pas avec ceux du premier. C'est cette constatation qui est la justification de notre combat. Aussi bien en matière de sélection de son personnel que dans les valeurs qui sous-tendent son action, une analyse réaliste montre que les intérêts de l'ensemble de la société française divergent de ceux du pays légal.

son personnel politique

Le système républicain, pour fonctionner, a besoin d'un personnel politique : députés, ministres, hauts fonctionnaires. Pour cette raison, il va sélectionner un certain type de pays légal, en fonction de critère idéologique et de capacités manœuvrières.

Tout d'abord, *idéologiquement* : le système impose un conformisme intellectuel rigoureux, et sélectionne suivant la capacité des gens à se plier à ce conformisme. C'est le système des petits penseurs qui se forment à l'école des partis. La préparation et la réussite à l'E.N.A. impliquent de la part des futurs hauts fonctionnaires d'entrer dans un moule de pensée technocratique. C'est le cas aussi des écoles de jeunes cadres de la future technocratie européenne à Bruxelles, ou de celle fondée à Fontainebleau par Olivier Giscard d'Estaing.

Il ne s'agit pas seulement d'un conformisme de style, mais surtout, par la problématique avec laquelle sont abordées les questions, d'un véritable prisme idéologique. Pour comprendre les mécanismes de sélection idéologique mis en jeu par le système démocratique, il faut se reporter aux études d'Augustin Cochin (*Les Sociétés de pensée et la démocratie moderne*, Plon) : les sociétés de pensée qui forment l'armature sociale du pays légal écartent le critère de soumission de la pensée au réel, et voient en leur sein « monter » les éléments les plus légers, les dialecticiens, les rhéteurs, les idéologues, et stagner les gens de responsabilité.

Par ailleurs, le système sélectionne aussi son personnel en fonction des *qualités manœuvrières* des individus : obstination à briguer les charges, facilité à « parler », à mener des tractations en coulisse, tendance à reconnaître non l'adversaire (en face), mais le rival (à côté)... Le P.C. à l'Université est un exemple frappant de ce mécanisme de sélection : malgré l'hostilité d'une large fraction de l'intelligentsia, le P.C., minoritaire, conquiert systématiquement tous les syndicats, grâce aux qualités manœuvrières de ses membres. Le P.C. est ainsi arrivé à conquérir le S.N.E.S., le S.N.E.Sup., bientôt peut-être l'U.N.E.F., et à s'implanter comme syndicat unique lycéen, grâce à l'U.N.C.A.L., en coulant les C.A.L. gauchistes.

Enfin, le pays légal sélectionne un certain type de gens coupés du pays réel. Du fait de la centralisation républicaine, les centres de décision sont lointains vis-à-vis du lieu où ces décisions s'appliquent. Il est donc nécessaire que les « représentants » de ce milieu soient plus proches du centre de décision (du pays légal) que du milieu qu'ils représentent plus ou

moins, c'est-à-dire du pays réel. Le représentant efficace est celui qui parle le langage des centres de décisions ; c'est le maire qui est en même temps député ou mieux, ministre, même s'il est maire parachuté ; c'est l'ancien de l'E.N.A. qui accepte de « pantoufler ». Le système sélectionne donc des « étrangers » (comme l'avocat est plus proche du monde des juges que de celui de son client), et renforce ainsi la couche sociale politique du pays légal.

Idéologues, manœuvriers, étrangers éloignés du pays réel, telles sont les caractéristiques du personnel que sélectionne le régime républicain pour son pays légal ; ces qualités ne garantissent pas particulièrement une aptitude à bien gouverner, qui est plutôt le fait de gens de responsabilité, d'empiristes proches des réalités et des milieux à diriger.

ses

valeurs

Par ailleurs, si l'on analyse les valeurs qui sous-tendent l'action du pays légal, on s'aperçoit qu'elles sont loin de coïncider avec la définition du bien commun du pays réel.

En démocratie, le ressort fondamental du système est la *lutte pour le pouvoir* (aux dépens du gouvernement de la cité). Cet élément détermine les valeurs suivantes :

— *L'esprit de faction* : le parti est la source de tous les biens, et particulièrement de la promotion individuelle et collective ; il est donc la structure essentielle et sacro-sainte de la nation. Maurras a montré comment dans ce système les meilleurs mettaient leurs qualités et capacités de dévouement au service de leur faction propre.

— D'autre part, *le pays légal doit s'appuyer sur les forces sociales qui demeurent ou sur celles qui fondent l'opinion*. C'est-à-dire, quand toutes les autres valeurs ont été supprimées, qu'arrive le règne de l'argent, la *ploutocratie* : la conquête de l'opinion est affaire de « gros sous ».

— Mais, comme les capacités financières des puissances privées sont plus faibles que celles des Etats, très vite les factions établissent le contact avec l'étranger, d'autant plus facilement que les fondements idéologiques facilitent et justifient cette liaison. *La république est le règne de l'Etranger*, l'idéologie étant le ciment de cette complicité internationale.

Or ces valeurs qui sont le bien du pays légal, « patriotisme » de parti, solidarité internationalisme (marxiste, démocrate-chrétienne, fasciste ou européiste), sont opposées au bien commun du pays réel chez qui elles se traduisent par la guerre de faction et l'asservissement à l'Etranger.

la centralisation

nécessaire

Enfin, le pays légal vit de la centralisation qui brise la vitalité du pays réel et tue la France. L'importance et la nature des « représentants »

dépendent en fait de la distance à laquelle ils sont du centre de décisions par rapport au groupe social représenté : leur importance est d'autant plus considérable qu'ils se trouvent près du centre de décision. Ces « représentants » du pays réel qui sont, comme nous l'avons vu, plus les agents du pays légal que de véritables représentants des corps sociaux du pays réel, facilitent la représentation au niveau du pays légal. Car les représentants qui trouvent de nombreux avantages à leurs fonctions tendent à conserver le pouvoir qu'ils tirent du système. Or, leur pouvoir tient à leur capacité à faire l'intermédiaire entre le pays réel et les centres de décision du pays légal. Donc, ils ne peuvent que souhaiter le maintien de la centralisation — c'est-à-dire que les centres de décisions restent loin du pays réel, — ce qui est la condition *sine qua non* de leur situation. Combattre la centralisation serait, pour les agents du pays légal, se faire « hara-kiri » !

Il faut donc conclure que, objectivement, les intérêts du pays réel ne coïncident pas avec ceux du pays légal :

— Le pays réel étouffe sous le carcan centralisateur, alors que le pays légal en tire son pouvoir ;

— Le pays légal profite de la déformation que les prismes idéologiques font subir à la représentation des différents intérêts concrets de la nation, le terrain des idéologies étant celui où dominent les « rhéteurs » ;

— Enfin, la guerre civile endémique qui saigne la France est le moteur même du dynamisme du pays légal : les événements de Mai 1968 ont constitué une crise très grave pour le pays réel, plus encore dans leurs conséquences morales que politiques ; or, qui en a tiré le plus grand profit ? L'U.D.R. et les partis de la majorité qui ont pu faire élire une chambre homogène... bleue C.R.S. I

Qui a le plus intérêt à voir les couches sociales intellectuelles (« l'intelligence ») se couper du reste de la nation ?

Qui a intérêt à avoir de solides bastions d'agitation dans l'université ?

— le pays légal gauchiste pour établir des bases rouges ;

— le pays légal stalinien pour apparaître comme le parti de l'« ordre » ;

— le pays légal gaulliste pour gagner les suffrages des vœux.

Le pays légal profite de ce qui ronge le pays réel, et les liens qui s'établissent entre les deux sont nombreux, au détriment du second. Le pays réel est aliéné par le pays légal, à un point tel qu'une analyse politique est nécessaire pour le révéler, tant le parasite est proche du corps parasité. L'observateur non averti ne distingue plus le lierre du chêne...

Pourtant, le rétablissement de la santé du pays réel exige la destruction du pays légal républicain. Mais cette destruction passe par la révélation de l'exploitation du pays par l'institution républicaine et par les couches sociales qui en vivent.

LE PAYS REEL DANS LA STRATEGIE D'A.F.

Nous avons analysé la nature des relations entre pays légal républicain et pays réel, et le fonctionnement de l'ensemble du système. Nous avons d'autre part mis en lumière la façon dont ce pays légal parasite le pays réel.

Mais ce n'est pas épuiser la richesse de ce concept maurassien que de s'en tenir à la critique de la République : après une étude descriptive, il convient maintenant de montrer en quoi cette dichotomie peut nous être utile pour la prise du pouvoir. Autrement dit, notre empirisme doit maintenant se faire organisateur.

le pays réel

utile

Le concept pays réel/pays légal est précieux pour la définition d'une stratégie royaliste : car la détermination du contenu des deux « pays » débouche directement sur la direction à donner à nos efforts.

En effet, le choc des intérêts contradictoires du pays réel et du pays légal amène tout à tour une fraction du pays réel à réagir contre le pays légal ; et ces réactions, si elles sont organisées et dirigées vers leur véritable cause — le système républicain — pourront, selon leur amplitude, faire éclater ce système.

On en arrive ainsi au concept opérationnel de *pays réel utile*, dont la détermination revêt une importance capitale : elle indiquera en effet les groupes sociaux où nous devons accélérer notre implantation.

Par exemple, si l'on admet l'hypothèse que l'édification du Marché commun se poursuive, en dépit de la clairvoyance politique, mais selon les vœux de la faction technocratique du pays légal, il est logique de prévoir une aggravation de la condition des travailleurs ; sans doute en résulterait-il des tensions : ce serait une occasion à saisir pour l'Action Française, et qui impliquerait de s'implanter dans les couches où le mécontentement serait maximal et susceptible de se transformer en force.

Ainsi est-il maintenant possible de donner une *définition opérationnelle du pays réel*. On se souvient de la difficulté à lui donner un contenu précis, indépendamment du pays légal, tant la symbiose est grande entre les deux (cette difficulté n'étant d'ailleurs autre que celle de définir positivement la réalité). Mais, si on ne peut en donner une définition « en soi », on peut dire que, par rapport à la stratégie royaliste, le *pays réel utile* est l'ensemble des forces sociales qui peuvent nous être utiles dans la conquête du pouvoir.

Cette définition pourra peut-être choquer certains qui lui reprocheront sa rapidité et son cynisme. Mais elle n'en est pas moins profondément légitime : ainsi que nous l'avons montré, le pays légal vit et prospère au détriment du pays réel. Ainsi, tout ce qui s'attaque au système républicain, cause de ce « vampirisme », et ce en vue du salut public, est fondamentalement du pays réel : il est donc parfaitement exact de définir le pays réel et l'A.F. l'un par rapport à l'autre. La définition est d'autant plus légitime que le pays réel est de plus en plus difficile à déterminer « en soi », compte tenu de la puissance d'intégration du pays légal. On pourrait envisager le cas limite où

l'ensemble du pays réel se réduirait à l'A.F. et à ses militants ; l'hypothèse n'est pas absurde : on a déjà vu, dans les périodes les plus sombres de notre histoire, la réalité de l'Etat, les chances de la France concentrées dans les mains de quelques uns (cf. le roi de Bourges ou le « Parti des Politiques » des guerres de religion). La régence du nationalisme pourra nous amener à jouer ce rôle en l'absence du roi.

La question n'est cependant pas résolue de savoir quelles sont ou seront ces couches sociales et à quel niveau il conviendra d'introduire le clivage entre pays réel et pays légal : c'est tout le problème de notre stratégie qui se trouve posé. Il ne saurait évidemment s'agir de le résoudre ici ; tout au plus pouvons-nous tenter d'en éclairer la problématique.

un

exemple

Tout d'abord, illustrons par un exemple ces notions de lieu et de niveau de la césure : le référendum d'Avril 1969.

— Si l'objectif final de notre stratégie avait été le départ du général De Gaulle, il aurait été juste de poser les équations suivantes :

1) Pays légal (sous-entendu : parasite à éliminer) = De Gaulle.

2) Pays réel utile = tous ceux qui, à l'occasion de ce référendum sont en opposition à De Gaulle, et dont le mécontentement peut être efficace : tout particulièrement les notables, élus locaux ou sénateurs, etc...

Relativement à l'objectif « renvoyer De Gaulle à Colombey », il était efficace d'introduire le clivage sous De Gaulle : telle est, traduite en termes de pays réel/pays légal, la problématique de l'Aurore et Minute.

— Mais relativement à notre objectif de restaurer la monarchie, ce clivage ne se justifiait pas, puisque le système républicain (et donc son pays légal) n'est guère affecté par le changement (1).

Ainsi, le critère de définition du lieu et du niveau de la césure doit être notre objectif : la prise du pouvoir et le rétablissement de la Monarchie.

La définition d'une stratégie passe donc par la détermination précise des forces sociales virtuelles, préalable à tout effort rentable d'implantation. Il faut, à ce stade du raisonnement, éviter de tomber dans l'une des cinq erreurs que l'on peut commettre dans la détermination du pays réel utile.

cinq

erreurs

● La première erreur revient à projeter sur le pays réel des mythes familiaux, et à lui donner ainsi un contenu fantaisiste. Ces mythes seront la plupart du temps « droitistes ». Ce sera, par exemple, l'exaltation des vertus paysannes, du « retour à la terre », etc... Ainsi serait-on tenté d'opposer à ce pays réel champêtre le pays légal déshumanisé des grandes banlieues ; à la ferme, l'univers concentration-

naire des cités-dortoirs ; à l'agriculteur se hâtant lentement vers la sagesse, les foules fébriles des sorties d'usine et des grands magasins.

Une telle conception serait une erreur grave. Il ne s'agit pas de nier ici les vertus du travail de la terre par rapport à celui, « en miettes », des usines, mais de constater que ce schéma ne correspond plus à grand chose : l'exode rural est une réalité, ainsi que l'industrialisation de l'agriculture. Et surtout, pour savoir si ce « pays réel » est bien celui de notre définition, il reste à montrer que les sursauts de la paysannerie seront d'une grande importance dans la prise du pouvoir. Cela est possible, mais doit être vérifié par une analyse empirique, non déduite d'une mythologie rurale. Il faut donc bannir ces *a priori* droitiers au même titre, du reste, que les mythes gauchistes.

Plus récemment, en effet, s'est développée une mythologie ouvriériste, renforcée par une mauvaise compréhension du slogan « Monarchie populaire ». Sans doute faut-il y voir une compensation à un « complexe de droite » et un effet du conformisme démocratico-marxiste, mais le fait est là : tout groupe paraît bien lamentable qui n'a pas « son » (à défaut de « ses » !) ouvrier à montrer. Non qu'il faille interdire l'accès de nos formations aux travailleurs qui y solliciteraient l'entrée, non qu'il ne faille étudier les problèmes du travail, mais la décision de « pénétrer » ces milieux pour les organiser doit dériver d'une étude empirique : la question n'est pas de se « dédouaner » (de quoi ?), mais de chercher les forces qui portent au pouvoir.

● La deuxième erreur consiste à miser sur le groupe social qui, dans le cadre de la société actuelle, revêt une grande importance. On constate par exemple que les cadres des entreprises représentent une force sociale dans l'économie nationale. De plus, leurs intérêts sont parfois opposés à ceux du pays légal en place, ainsi que l'illustre la récente « colère des cadres ». Peut-on alors fonder quelque espoir sur cette colère, et attendre d'elle qu'elle balaie le pays légal républicain ? Cette hypothèse ne doit pas être écartée *a priori*, mais il faut y réfléchir, et constater, par exemple : ils poursuivent un intérêt économique par en ce qui concerne les « jeunes cadres », la reconnaissance de leur qualification, l'atteinte sance élevé du chiffre d'affaires ou un taux de croissance. Toute différence est notre logique, les circonstances, la croissance économique. De plus, la nécessité d'une croissance rapide n'est-elle pas une des valeurs de l'adminis-

(1) Ce raisonnement n'a de valeur que comme illustration des notions de niveau et lieu de la césure et de pays réel utile. Il ne saurait évidemment être considéré comme un jugement sur la ligne suivie par la R.N. lors de ce référendum, ligne tactique définie en fonction de bien d'autres considérations (régence du nationalisme, etc...). Il offre cependant l'avantage d'expliquer la sérénité avec laquelle nous prenons acte des « bouleversements » à l'intérieur du pays légal républicain...

tration ? Il n'y a donc pas spontanéité des cadres à servir la contre-révolution, et il ne doit pas y avoir de notre part effort particulier d'implantation vers ces milieux, sauf après étude empirique des circonstances.

Ce serait faire la même erreur que de prétexter l'importance conservée par les « notables » dans la société française pour fonder sur eux une stratégie royaliste. Dans notre étude, il faut tenir compte de leur situation même : pour la plupart, ne tirent-ils pas toute — ou partie — de leur importance de l'intégration au pays légal, et du relais qu'ils assurent entre celui-ci et le pays réel ? Ainsi ne sauraient-ils être des forces de bouleversement de ce pays légal qui légitime leur statut...sauf, bien entendu, circonstances particulières.

Ce n'est donc pas l'importance « en soi » des groupes sociaux qui doit nous intéresser, mais leur capacité virtuelle, variable selon la conjoncture, de se dresser contre le pays légal républicain.

• *Tenter de retrouver les forces sociales sur lesquelles l'A.F. s'appuyait du temps de Maurras, sous prétexte de refaire « la » grande A.F. de 1910 ou de 1925, telle est la troisième erreur qu'il convient d'éviter.* Cela reviendrait à faire, contre Maurras, de la doctrine maurrassienne un dogme. Ce serait oublier les profonds changements qui ont affecté la société française depuis l'Action Française quotidienne : les conservateurs d'antan sont pour la plupart devenus les plus inconditionnels des européistes ; les milieux cléricaux sont aujourd'hui parmi les foyers de subversion les plus actifs ; l'armée a subi deux épurations et le monde ouvrier n'est plus ce qu'il était avant 1914. Son organisation est presque entièrement aux mains des marxistes, ce qui, sauf circonstances particulières, nous ferme ce milieu.

Encore une fois, il ne s'agit pas de décider que les conservateurs, les militaires, les clercs et les ouvriers ne nous seraient d'aucune utilité, mais de constater que, *relativement à la prise du pouvoir*, l'intérêt de ces groupes sociaux n'est pas évidente aujourd'hui. Notre critère pour décider de telle ou telle stratégie ne doit pas être sa conformité formelle à tel texte de Maurras, écrit pour la France d'il y a trente ou quarante ans, mais l'application à la France de 1971 de l'empirisme organisateur de Maurras. La société ayant profondément changé, il ne faudra pas s'étonner si les conséquences pratiques en seront différentes : seule cette attitude est vraiment maurrassienne.

• *La quatrième erreur consisterait à rechercher l'appui des groupes sociaux dont l'organisation se rapproche du modèle social que nous souhaitons dans la société monarchiste de demain.*

Ce serait commettre cette erreur, par exemple, que de s'ouvrir vers un syndicat pratiquant la défense des intérêts professionnels, sans préoccupation politique, et pour le seul motif de son apolitisme : cette stratégie étant — toutes choses égales par ailleurs — d'autant plus efficace que le syndicat serait apolitique.

Entendons-nous bien : il ne s'agit pas de condamner l'apolitisme qui, en soi, est très sain ; Maurras lui-même regrettait que les Français conscients soient contraints à faire de la politique nationaliste. Mais il faut bien constater que l'apolitisme en démocratie est une gageure impossible à tenir : la république n'est pas un régime neutre. Comme tout système idéologique, elle contient sa propre dynamique qui la conduit à nier la réalité pour ne pas se nier elle-même. De même qu'elle défait les liens issus des apports divers à un même travail (travail et capital), et engendre ainsi la guerre des classes, de même elle porte en germe la dissolution de tous les liens sociaux, et me la dissolution de tous les liens sociaux, et débouche par là sur la « dissociété » dont parle Marcel De Corte. Faire de l'apolitisme en démocratie, c'est, pour reprendre le mot de Maur-

ras, faire de l'architecture sous un bombardement.

Mais peu de Français ont compris la nécessité du *politique d'abord*, c'est-à-dire de l'arrêt du « bombardement », préalable à toute construction : c'est ainsi que la « majorité silencieuse », dépourvue de toute clairvoyance, mais effrayée du danger de la subversion, se faisait le meilleur soutien du pays légal gauliste, en juin 1968, et pompidolien en 1969. L'apolitisme des « braves gens », réflexe en lui-même sain, constitue une des meilleures bases du pays légal, qui opère le tour de force de récupérer les réflexes du pays réel !

L'apolitisme de certains groupes sociaux les rend donc inaptes à la prise du pouvoir : rechercher absolument leur appui revient à oublier le politique d'abord, ce qui constitue une déviation dangereuse.

Ce refus du « politique d'abord » est illustré par l'exemple de l'ancienne « Cité Catholique ». Celle-ci, composée de personnes formées et douées des meilleures intentions, usant de techniques de propagande souvent intéressantes, se préoccupe depuis sa création en « Office International des Œuvres de Formation Civique et d'Action Culturelle selon le Droit Naturel et Chrétien », d'agir sur les milieux sociaux et de les encadrer. Mais, ne pratiquant pas le politique d'abord, elle est

Nous estimons qu'il n'y a pas de secteur historiquement privilégié, défini d'avance comme secteur révolutionnaire. L'opération de révolution politique devra se faire par l'unification momentanée autour d'une base politique minimum, et derrière une avant-garde politiquement consciente de tous les secteurs sociaux qui contesteront la société techno-bureaucratique. Elle ne se fera pas selon des schémas préétablis, ni selon les schémas de la dialectique marxiste qui, à mon avis, sont désamorcés par le mouvement actuel.

Les maurrassiens pensent que, dans une perspective révolutionnaire, ce n'est pas le conflit dialectique entre classes qui doit être exploité, mais le conflit d'ensemble entre la société globale, ou « pays réel », et la classe politique, ou « pays légal ».

**Patrice SICARD,
« Mao ou Maurras »,**

amenée à se tourner vers les groupes sociaux les moins travaillés par les idées subversives, qu'elle cherche à organiser. Ces groupes seront souvent les plus conservateurs, les plus immobilistes. L'exemple des problèmes locaux est significatif à cet égard : alors que P.S.U., A.D.E.L.S., etc..., tentent de prendre en main les mouvements de participation dans les milieux urbains, (unions de quartier, comités de locataires des grands ensembles...), l'« Office etc... » s'attachera à la défense de la légitimité des notables élus (maires, conseillers municipaux et généraux modérés), force en régression et condamnée, par sa modération même, à n'avoir guère d'influence politique offensive. De ces milieux apolitiques et conservateurs, Maurras écrivait : « *Peut-être, un des grands bienfaits du ralliement aura été de nous alléger de cet élément de la population qui a certes un grand rôle à jouer dans la paix de l'Etat, mais qui n'entend rien à la guerre, et auquel nos projets de révolution rédemptrice ne peuvent inspirer qu'une muette horreur* ». Et il ajoutait : « *Sa manie de conservation s'étend peu à peu à conserver la cause du mal* ».

• La cinquième erreur comporte un risque plus subtil : elle consisterait à organiser les milieux les plus proches de nos idées, c'est-à-dire les plus faciles à pénétrer. Ou encore, pour être plus clair, à laisser l'A.F. « couler selon la plus grande pente », en oubliant de

A LIRE:

Maurice Jallut

- Propositions pour un nouveau régime (5 F.)
- La France moderne et la démocratie (5 F.)
- Où va la République ? (9 F.)

Charles Maurras

- La contre-révolution spontanée (10 F.)
- Lettres passe-murailles (avec Xavier Vallat) (18 F.)

Jean-Marie Bonifay

- La nature de la science politique dans l'œuvre de Jacques Maritain (9 F.)

D. A. F. Service Librairie

11, rue Villaret-de-Joyeuse - Paris-17°

C.C.P. Paris 1898-45

ATTENTION !

POUR TOUTE CORRESPONDANCE

Adresse provisoire :

**D.A.F., 11, rue Villaret
de Joyeuse, Paris 17°**

POUR TOUT VERSEMENT

Nouveau C.C.P. :

D.A.F. Paris 1898-45

planifier notre action d'organisation du pays réel en fonction de notre fin, la prise du pouvoir.

Par exemple, il se peut que les notaires — ou les bûcherons — forment un groupe social proche de nos idées, et facile à prendre en main : mais cela nous sera-t-il utile pour la prise du pouvoir ? Sans doute est-il bon qu'un groupe social soit pénétré des idées saines ; mais l'A.F. n'est pas un conservatoire des idées saines : si elle est une école de pensée, c'est en vue du salut public.

Il ne faut pas trop se préoccuper des idées saines : elles finissent toujours par réapparaître, parce qu'elles sont vraies et découlent de la nature immuable des choses ; significatifs à cet égard sont les efforts cocasses de certains théoriciens marxistes pour intégrer le nationalisme à leur analyse. Les idées saines ont la pérennité de la physique sociale.

La France elle, n'est pas éternelle, et nous devons être angoissés par la crainte de la voir

(la transformation de leur énergie en énergie cinétique) n'est pas automatique. Il existe au contraire des freins qui empêchent ce passage. Le plus puissant de ces obstacles est sans doute la capacité d'intégration du pays légal qui « gèle » les initiatives du pays réel, et assure ainsi la survie du système (cf. première partie).

Pour illustrer ceci, prenons un exemple, en précisant toutefois qu'il ne saurait s'agir que d'une analogie, en aucun cas d'une classification scientifique des officiers : on peut distinguer deux catégories d'officiers, les officiers de tradition et les officiers politiques (ou « républicains », de Bonaparte à Salan, en passant par Boulanger, De Gaulle, Godard, etc...). Il ne s'agit pas ici de porter un jugement de type « moral » sur les uns et les autres, mais de constater que les premiers, même s'ils ont nos idées (ou plutôt nos sentiments), sont empêtrés dans leurs réflexes loyalistes, attendant souvent l'âge de la retraite pour « faire de la

de courtes périodes, devenir des forces sociales en mouvement, que nous devons prévoir d'utiliser. Mais il vaut mieux travailler à conquérir des milieux qui nous sont peut-être hostiles, mais aspirent au changement et constituent autant de forces virtuelles.

Ces cinq erreurs que nous avons essayé d'analyser permettent de comprendre ce qu'est le pays réel utile. Précisons encore une fois que nous ne rejetons pas *a priori* la possibilité de voir les groupes sociaux dont nous avons parlé s'opposer violemment au pays légal et créer le climat propice à son éclatement. Précisons aussi que nous ne saurions refuser l'adhésion de qui que ce soit en provenance de ces milieux.

Simplement, en matière de définition de stratégie, nous ne devons pas décider d'organiser tel ou tel de ces milieux en fonction d'une quelconque mythologie ouvriériste ou rurale, ou sous le seul prétexte de l'apolitisme et de l'importance en soi du milieu considéré, ou encore selon nos plus ou moins grandes facilités à le pénétrer.

Toute décision en la matière doit dériver d'une étude empirique de la réalité d'aujourd'hui.

FRANÇAIS ACTIFS ET FRANÇAIS PASSIFS

Il y a des Français actifs et des Français passifs.

Les passifs, — bons sujets respectables, éminemment précieux considérés en eux-mêmes, — ne sont personnellement d'aucune utilité par rapport à une action révolutionnaire comme la nôtre. Il ne faut ni les repousser, ni les dédaigner. Ce qu'on pourrait faire de mieux serait de les convaincre de rentrer au logis avec les enfants et d'y attendre en repos le sort des combats. Leur présence sur le terrain encombre. Leurs adjurations déplacées troublent inutilement. Les explications qu'on leur donnerait seraient vaines. Ils ne veulent rien, pas même comprendre. Il est vain de s'attacher à les convertir. Nous n'avons pas une heure à perdre devant des places que défendent l'erreur, l'intérêt, l'habitude, la pusillanimité, la jactance même. Elles sont imprenables, il faut passer outre : allons au plus court.

Dans son discours sur la Conquête royaliste prononcé le 16 juin 1906, notre ami M. Paul Robain a parfaitement indiqué les professions, les classes, où le citoyen, en général, est actif et vers lesquelles il conviendrait, par conséquent, de concentrer presque uniquement l'effort de notre propagande : l'armée, comptait Robain, le clergé, l'Université, certaines administrations, les ouvriers de grande industrie,

c'est-à-dire les catégories sociales où l'on a chance de rencontrer ce qu'un de nos rapporteurs, M. Bruyère, appelle « les meilleurs, les convaincus, ceux qui entraînent la masse » : — ajoutons ceux qui osent imaginer quelque chose d'autre que ce qui existe. Nous devons y comprendre certains corps d'employés, comme ces voyageurs ou représentants de commerce, ces agents d'assurances dont on nous a parlé hier. En bref, visons, sachons viser ce qui agit comme ferment au sein de la pâte française. Surtout aussi sachons avoir le dur courage de ne jamais perdre de temps à recruter ce qui n'est pas le vain, ce qui n'est pas ferment, ce qui n'est pas excitateur, modificateur, réactif. On ne vous conseille certes point d'écarter ni d'exclure ceux que M. de Beauregard, dans son rapport sur l'Orne, appelle dédaigneusement « les bons messieurs, les bonnes dames » : on vous supplie de ne pas remuer la plus petite phalange du petit doigt pour les conquérir. Ils se dérangeront, à leur heure. Ne vous dérangez pas pour eux. Vous avez mieux à faire. Pour faire ce mieux-là ou pour le tenter, économisez votre effort sur ce point, afin de le donner ailleurs tout aussi généreusement et beaucoup plus utilement.

(Maurras, Si le coup de force est possible, in Enquête sur la Monarchie, p. 593).

disparaître, ce qui est possible, et ce à quoi travaille... le pays légal républicain (qu'il soit marxiste ou européiste). Or, comme Maurras l'a scientifiquement établi, le salut public implique en France la monarchie. Le combat d'A. F. n'a donc de sens que relativement à ce qui est périssable, non aux idées saines : tel est le sens de notre nationalisme intégral et du politique d'abord.

Ainsi, nous devons faire porter nos efforts vers les forces du pays réel qui peuvent nous être utiles pour la prise du pouvoir. Et dans cette optique opérationnelle, nous sommes légitimement autorisés à définir le pays réel comme ce qui constitue la lame de fond dont nous devons nous servir pour accéder au pouvoir.

L'examen des cinq erreurs nous mène à privilégier la notion de force sociale, par rapport à celle de groupes sociaux : il est en effet des groupes qui tirent de leur rôle et de leur place au sein de la société un poids considérable, dont la mise en jeu au profit de la monarchie serait sans nul doute déterminante.

Mais le passage de ces virtualités à l'acte

politique ». Le loyalisme de l'armée est en soi sain, de même que l'apolitisme des corps intermédiaires. Mais, dans le contexte républicain, ce loyalisme est retourné contre le pays réel : c'est ainsi que la République a pu lancer l'Algérie au prix — entre autres ! — de bon nombre de drames de conscience chez les officiers (2)...

Aussi, dans la prise du pouvoir, la seconde catégorie, celle de ceux qui portent de l'intérêt à la politique, doit nous intéresser davantage : car ce sont ces officiers qui font les putschs...

Ce schéma — pour simpliste qu'il soit — illustre bien la différence entre force et groupe social : le critère ne doit plus être exclusivement « ce qui est proche de nos idées », mais « ce qui bouge, ce qui porte au pouvoir ». Nous ne nous désintéressons de la « majorité silencieuse » qu'autant qu'elle est silencieuse, et non pour satisfaire à des considérations éthiques. A certains moments de crise (réaction tricolore de mai 1968), ou lorsque s'effondre l'Etat massifiant, abandonnant les masses à elles-mêmes, celles-ci peuvent, pour

vers la prise du pouvoir

Ainsi, l'étude du concept de pays légal/pays réel débouche sur la question de savoir ce qu'est et ce que sera dans les années à venir le pays réel utile : nous semblons n'avoir guère avancé dans notre raisonnement. Mais ce n'est qu'une apparence, car la question a évolué en ce déplaçant : il ne s'agit plus d'une recherche spéculative sur ce qu'est le pays réel, mais tout simplement de savoir ce que nous devons faire pour restaurer la monarchie.

La distinction pays légal/pays réel peut tout d'abord nous servir à montrer en quoi le pays légal trahit toutes les couches de la société : elle est un bon moyen de polariser de multiples critiques et de les diriger contre la République.

Mais nous devons tout particulièrement chercher à organiser, à encadrer ce qui bouge par rapport à ce qui est installé, à privilégier « l'instituant » par rapport à « l'institué ».

Ce sont ces « forces vives » qui naturellement, s'opposent le plus violemment au pays légal et constitueront par là-même le courant susceptible de nous porter au pouvoir.

Ne pouvant encadrer tous les milieux, nous devons localiser notre action sur ce que Maurras appelle « l'opinion utile », c'est-à-dire utile pour nous, pour la conquête du pays légal.

Cette conquête de l'opinion utile, des forces sociales vives implique pour nous, militants nous permettant d'encadrer ces couches sociales.

Mais auparavant, il faut savoir quelles sont ces forces vives qui, dans les prochaines années, vont s'opposer au pays légal : cela ne pourra être le fruit que d'un effort sérieux de stratégie royaliste.

Nous avons deux atouts pour cela : nous ne sommes prisonniers d'aucune clientèle, et n'aurons aucune œillère : l'empirisme organisateur, nous savons l'appliquer, nous permet tous les espoirs...

COMMISSION D'ETUDES
ET DE RECHERCHES
Section de Grenoble.

(2) Il y eut certes des officiers qui optèrent pour la France contre la République, mais la plupart ont, malheureusement, suivi leur loyalisme.

la question d'Irlande du Nord

La question d'Irlande du Nord laisse les démocrates perplexes, car elle ne se laisse enfermer dans aucun de leurs schémas.

Est-ce d'un régime non démocratique dont ce pays est victime ? Non, car la loi de la majorité, dont tout le monde se réclame pour justifier des solutions contradictoires, y est respectée dans ses grandes lignes. Est-ce du colonialisme ? Un étrange colonialisme en tout cas, puisque le colonisateur est majoritaire. De plus, une colonisation au sens classique est la rencontre de deux civilisations très inégales. Or les orangistes sont arrivés autrefois dans un pays de vieille civilisation occidentale. Les bonnes âmes s'indignent d'une « anachronique » guerre de religion à l'époque de l'« œcuménisme ». Mais contrairement à certaines apparences, ce n'est pas pour la foi que les Irlandais du Nord se battent. M. Hume, président du Mouvement pour les Droits Civiques, a émis l'idée que c'était une sorte de problème racial dans lequel la religion tenait lieu de couleur. Cette approche est déjà plus satisfaisante, mais incomplète. Pourquoi catholiques et protestants font-ils bon ménage dans d'autres pays ? Ce n'est pas non plus une lutte de classes puisque les protestants les plus « antipapistes », ceux qui écrivaient sur leurs murs « Pas de Pape ici », sont de milieu très modeste. Quant aux extrémistes, ils ont bon dos, comme d'habitude. Alors qu'ils sont un effet, on les transforme en cause.

deux Nations ?

La seule explication est contre-révolutionnaire. Dans une première approche nous semblons avoir affaire à une guerre entre nations. Les revendications irlandaises ne relèvent pas du revendications irlandaises ne relèvent pas du nationalisme, mais du nationalisme authentique. Elles sont une constante de l'Histoire et n'ont jamais été prescrites. Les Britanniques se sont toujours signalés par leurs tentatives d'anéantissement de l'Irlande. Il n'a jamais existé entre la Grande-Bretagne et l'Irlande une « amitié », mais toujours de l'hostilité. Il y a donc bel et bien une Nation irlandaise représentée dans le Nord avant tout par les catholiques qui sont les Irlandais d'origine et catholiques qui sont les Irlandais d'origine et sont unis par une solidarité verticale fondée sur un patriotisme historique commun. Quant aux protestants, ils semblent avoir eux aussi le comportement d'une Nation. Descendants pour la plupart d'immigrants britanniques arrivés en Irlande au début du XVIII^e siècle après la victoire de Guillaume d'Orange sur Jacques II, le Stuart catholique, ils se flattent d'hériter du patrimoine britannique. Deux nations qui se partagent le même territoire, c'est un cas de déséquilibre. La religion ne serait que le facteur d'identification des deux nations



Bernadette Devlin

et les catholiques livreraient un combat de libération nationale.

un conflit artificiel

Mais doit-on s'arrêter à cette analyse ? L'Irlande a assimilé au cours de son histoire des populations fort différentes et a gardé son identité nationale. L'indépendance irlandaise a connu de grands héros irlandais, comme Wolfe Tone, Parnell. On ne peut retirer à une personnalité protestante comme Lord O'Neill son incontestable qualité d'Irlandais. Beaucoup de protestants sont Irlandais de souche. Le clivage n'est donc pas aussi simple qu'il n'y paraît à première vue. Si les protestants affirment leur qualité de Britanniques avec tant de

force, c'est qu'ils ont conscience de ne plus l'être tout à fait. Il se sentent désavoués et abandonnés des Anglais qui les méprisent. Les troupes britanniques stationnant en Irlande du Nord ont à combattre autant, sinon plus, les protestants que les catholiques. D'autre part les protestants de la République d'Irlande (10 % de la population de cet Etat) ont trouvé leur plein épanouissement.

L'explication marxiste de Bernadette Devlin est que la bourgeoisie des deux bords s'entend pour diviser la classe ouvrière d'Irlande du Nord selon l'ancien schéma. Mais c'est nier l'existence des solidarités verticales qui sont une réalité. Ce que l'on peut retenir dans cette formulation, c'est que dans cette affaire on divise pour régner. En effet l'opposition de l'Ulster au reste de l'Irlande est relativement récente. L'Ulster avait été la première à se soulever à l'appel de Wolfe Tone (fin du XVIII^e siècle). Les Anglais ne sont-ils pas à l'origine de cette division des Irlandais ? Il s'agit pour eux de pouvoir continuer à exploiter la partie la plus riche de l'Irlande malgré un mouvement d'indépendance de plus en plus fort. Les loges orangistes et l'« establishment » aux ordres des Anglais — le Parti Unioniste est une fraction du Parti Conservateur de Londres — ont réussi par une propagande intense à persuader à partir de la fin du XIX^e siècle la population protestante qu'elle avait intérêt à rester britannique. C'est ainsi que les Anglais ont réussi à faire croire que la Partition était l'œuvre des Irlandais eux-mêmes.

Mais tout ceci est purement artificiel et nullement irréversible. Certains jeunes protestants se sentent de plus en plus l'objet d'une mystification : comme les catholiques, ils sont victimes de la pauvreté et du chômage et sont souvent contraints d'émigrer. Mais il ne faudrait pas que ce mouvement soit récupéré par la subversion alors même que Bernadette Devlin remet maintenant l'accent sur un nationalisme qu'elle avait momentanément abandonné au profit d'une lutte de classes mythique.

Les protestants doivent prendre conscience de leur appartenance à la nation irlandaise sur le sol de laquelle ils sont nés et œuvrer à sa réunification et à son indépendance. C'est d'ailleurs la signification du drapeau irlandais : vert pour l'Irlande catholique traditionnelle, orange pour les protestants « orangistes » et blanc pour la paix entre les deux communautés.

C'est là une cause qui ne saurait laisser les Français indifférents. Comme Maurras l'avait vu dans *Kiel et Tanger*, c'est la vocation et l'intérêt de la France d'appuyer les petites nations contre les grands impérialismes. N'oublions pas que la tradition d'alliance entre la France et l'Irlande est séculaire et s'est concrétisée maintes fois. Pour commencer, la France devrait contribuer à libérer la République d'Irlande de la tutelle économique britannique qu'elle subit. Des négociations bilatérales avec ce pays seraient certainement plus fructueuses que les palabres européennes actuelles.

Pierre CHAZAL

une synthèse hebdomadaire de l'actualité politique,
sociale, économique et culturelle

ABONNEZ-VOUS

Abonnement : 30 francs par an

C.C.P. D.A.F., Paris 1898-45

11, rue Villaret-de-Joyeuse, Paris - 17^e



la nouvelle ACTION FRANÇAISE

FAUT-IL SUPPRIMER

Moins d'un an après le vote de la loi Debré portant réforme du service national, de récents incidents survenus au sein de certaines unités ont révélé un malaise que ressentent de nombreux jeunes militaires appelés sous les drapeaux au titre de la présente conscription. Bien qu'il ne s'agisse point d'une révolte des jeunes contre l'armée, on ne saurait cependant trop souligner l'intérêt majeur qui commande à l'analyse sérieuse des causes et à la recherche immédiate des remèdes susceptibles de mettre fin à cette situation. Faute d'y prendre garde en effet, on laisserait la propagande gauchiste exploiter à des fins antimilitaires ce mécontentement larvé et transformer en une subversion destructrice de l'institution militaire ce qui n'est dans la majorité des cas, jusqu'à présent, qu'une attitude de refus d'un système de nivellement et de gaspillage des forces vives du pays.

les raisons de la crise

du contingent

Elles résident essentiellement dans l'inadaptation foncière du système actuel de recrutement de la moitié des effectifs militaires, basé sur l'incorporation par le biais de l'appel égalitaire sous les drapeaux à compter d'un certain âge de tous les jeunes français réunissant les conditions fixées par la loi. Ce système dit de la « conscription » a soulevé en tout temps de très sérieuses réserves, tant doctrinales que pratiques, car son efficacité réelle a toujours été contestée. Aujourd'hui, il semble apporter plus d'inconvénients que d'avantages à l'armée tout en étant de plus en plus difficilement supporté par les jeunes appelés qui en perçoivent très mal l'utilité, encore moins la nécessité. La récente réforme de l'an dernier l'a néanmoins maintenu malgré son impopularité croissante car « le service national et universel », autrefois appelé service militaire, correspond selon l'exposé des motifs de la loi Debré au « maintien de la tradition républicaine » qu'aucun gouvernement démocratique n'a osé mettre en cause depuis son instauration voici près de deux siècles.

la tradition républicaine

de la conscription

C'est en effet sous la Révolution qu'apparaît pour la première fois la substitution de la conception du service militaire égalitaire et universel à celle d'une armée composée de professionnels volontaires. Cette dernière forme d'organisation des forces armées était celle que la monarchie nationale avait su constamment adapter au fil des siècles par souci de ménager la vie et les ressources de la population française dont elle avait la charge. Un des traits caractéristiques des Rois de France fut d'éviter l'enrôlement obligatoire de la population dans les forces armées et, à l'exception de la noblesse pour laquelle « l'impôt du sang » représentait la contrepartie d'avantages matériels, la règle fondamentale de la Royauté fut d'exempter les nationaux de la conscription, l'armée devant rester composée de volontaires et de personnels de carrière. Si parfois, malgré tout, un appel à la conscription universelle était décidé par le monarque, c'était uniquement parce que ce moyen était le dernier auquel il dût se résoudre pour repousser une agression

de l'étranger. A la gravité du péril menaçant directement et irrémédiablement l'existence de la Nation il fallait répondre par toutes les forces disponibles du pays, mais la paix obtenue par la victoire, fruit de l'action de tous, s'accompagnait immédiatement du retour de chacun dans ses foyers.

Cette solution efficace et conforme au bien commun ne rencontra jamais la faveur des républicains. Pour ceux-ci, l'organisation des forces armées doit nécessairement reposer sur un double postulat : d'une part, l'universalité des citoyens doit concourir à la défense armée de la nation et, d'autre part, le passage de chaque citoyen dans la force militaire doit être l'occasion de réaliser dans les faits l'égalité démocratique qui, sur le plan politique ou social, n'est encore qu'un idéal. Substituant ainsi le concept de la Nation armée à celui d'armées au service de la Nation, les républicains modifient radicalement le visage de la force armée en faisant passer la mission de défense qui en justifiait l'existence jusqu'alors après la réalisation d'un objectif politique. L'exposé des motifs de la loi du 17 août 1872 exprime parfaitement cette transformation en ces termes : « le principe du service obligatoire est d'abord un hommage rendu au sentiment d'égalité dont nous voulons nous servir pour élever toutes les âmes ».

Mais cette universalité du recrutement fondé sur le principe d'égalité ne convient pas forcément aux nécessités de la défense du moment. La Convention proclame en 1792 et 1793 l'activité permanente puis la réquisition permanente des citoyens, mesures qui permettront la poursuite des grandes guerres de la Révolution et de l'Empire. Après l'abolition de la conscription sous Louis XVIII (article 12 de la Charte du 4 janvier 1814), la III^e République modifiera à 5 reprises la législation sur le recrutement et rétablira progressivement le service militaire obligatoire (lois de 1872, 1889, 1905, 1913 et 1928). Lors de chacune de ces révisions, la discussion porte beaucoup plus fréquemment sur les modalités d'application du principe d'égalité que sur la nécessaire adéquation des moyens militaires aux impératifs de la défense nationale. Le sacro-saint égalitarisme démocratique balaie les dernières préventions : qu'importe que la durée restreinte du temps de service empêche l'Armée d'utiliser efficacement les appelés, l'essentiel n'est-il pas pour les républicains d'astreindre tous les Français à la conscription ? C'est chose faite en 1905 où la suppression des dernières dispenses, qui complète l'élimination du tirage au sort réalisée en 1889, s'accompagne de la réduction du temps de service à 2 ans. 1905, c'est pourtant l'époque de Tanger et il faudra la campagne persévérante de l'Action Française pour obtenir face au danger allemand qui ne cessait de grandir, le rétablissement des 3 ans en 1913.

On pourrait multiplier les exemples de la sorte et dresser un bilan particulièrement lourd des inconséquences de la démocratie politique dans le domaine militaire. Imprégnées de la même idéologie que leurs devancières, les lois de 1928, 1950 et 1965 n'ont su résoudre ni le problème du recrutement des forces armées, ni celui de l'amélioration du niveau de nos forces. La défaite de 1940 n'a pas hélas, grement d'élaborer sa politique de défense nationale en fonction de considérations principalement idéologiques. Le résultat de son échec actuel ne doit donc pas étonner.

LE SERVICE NATIONAL ?

les caractéristiques du système actuel

Posé par la loi du 9 juillet 1970 portant réforme du service national, il avait pour but essentiel de dégager une nouvelle politique de recrutement des forces armées mieux adaptée à la situation présente que celle qui avait été instituée en 1965. En effet, la précédente loi du 9 juillet 1965 n'avait guère donné satisfaction car elle avait surtout été élaborée dans un souci de traduire, sur le plan du recrutement des forces, les conséquences de la décolonisation. Dans cette optique, le temps de service avait été ramené à 16 mois, avec possibilité d'abaissement, tandis que d'autres formes de service étaient créées à côté du service proprement militaire (service de défense, aide technique, coopération technique, sans oublier le « service » spécial des objecteurs de conscience prévu par la loi du 31 décembre 1963). Le service national était né, le service militaire n'en devenant plus qu'une des modalités d'accomplissement.

Ce système n'était pas satisfaisant. L'augmentation du nombre des jeunes gens révisés entraînait une élévation de l'âge moyen d'incorporation ainsi qu'un accroissement des sursis, des cas de réformes et de dispenses, le nombre annuel des appelés ne pouvant excéder les effectifs budgétaires. Il en résultait à la fois un vieillissement marqué du contingent et une aggravation des inégalités, accentuée d'ailleurs par le développement des régimes préférentiels de 1965 (coopérants, « scientifiques », etc...). De ce fait, moins d'un Français sur deux accomplissait ses obligations militaires avec sa classe d'âge.

La loi du 9 juillet 1970 met fin à cet état de choses en organisant le nouveau service national de façon différente autour de cinq principes fondamentaux.

1° Raccourcissement de la durée du service actif. Fixée à 16 mois avec possibilité de réduction à 15 posée par la loi de 1965, puis à 12 en 1968, elle est aujourd'hui définitivement ramenée à 12 mois. En outre, le traditionnel régime d'appel, rigide et imprécis quant à sa date d'application est remplacé par un système de « libre-service » dans lequel la possibilité offerte jusqu'ici aux seuls sursitaires de choisir leur date d'appel sous les drapeaux est désormais étendue à tous les jeunes gens âgés de 18 à 21 ans.

2° Réforme du régime des sursis qui avait été institué par la loi du 31 mars 1928. En effet, l'augmentation du nombre des sursis attribués annuellement est spectaculaire depuis 10 ans. Actuellement, environ 350.000 jeunes gens se trouvent placés en sursis d'incorporation et si l'évolution présente se poursuivait au même rythme, il faudrait compter près de 500.000 sursitaires en 1980. Pour remédier à cette situation et diminuer le nombre des sursis en cours, la loi assortit désormais son obligation de servitudes qui représentent la contrepartie de l'avantage ainsi concédé.

3° Adaptation de certaines missions des armées en vue d'une meilleure utilisation des appelés. Ceux-ci peuvent dorénavant contribuer à satisfaire des tâches non militaires d'intérêt général : lutte contre certains fléaux (incendies, catastrophes maritimes ou en montagne) dans le cadre de la protection civile et contrôle de la circulation routière. A cette fin, des conscrits

sont versés dans des unités spécialement constituées et même, s'ils sont volontaires, dans la gendarmerie qui participe déjà activement à l'accomplissement de ces tâches.

4° Contribution des institutions militaires à la formation des jeunes. On retrouve ici l'inspiration démocratique de l'Etat-providence accolée au rappel de la mission prioritaire de préparation au combat.

5° Amélioration des procédures et des formalités de recrutement (recensement, révision, sélection, incorporation) par la suppression des conseils de révision et l'allègement de la procédure des dispenses.

Tel est, brièvement analysé, le nouveau service national en vigueur depuis l'an dernier. Comme ses prédécesseurs, il porte en lui-même les germes de ses propres difficultés d'application.

forces et faiblesses

du service national

Bien que présentant quelques avantages pour les conscrits par rapport à ses devanciers, le service actuel ne prévoit aucunement de mettre fin à certains abus fort justement dénoncés. L'universalité du service est mieux respectée mais son caractère égalitaire est contredit par le maintien des régimes privilégiés (coopérants, « scientifiques », affectations spéciales). Certes, les bénéficiaires sont tenus en contrepartie d'effectuer un temps de service plus long mais cette servitude n'est qu'illusoire eu égard aux avantages financiers considérables dont ils jouissent par rapport à leurs camarades astreints au service militaire. Il y a là une certaine hypocrisie à parler d'égalité dans un domaine où l'injustice est aussi flagrante.

En outre, on doit se demander si la réduction du temps de service à un an permet une pleine utilisation des forces pour majorité composées de conscrits. Leur capacité opérationnelle risque d'être atteinte et cette critique qui avait déjà été émise au moment de l'abaissement du temps de service à 16 mois n'en prend aujourd'hui que plus de vigueur. On voit mal comment on pourrait concilier la technicité de plus en plus poussée des armements, qui requiert l'appel à des spécialités, avec l'utilisation d'un personnel temporaire, non formé, mais constituant l'essentiel des effectifs. Un fort accroissement des engagements aurait dû normalement venir compenser les inconvénients du service court : on en est très loin.

Enfin, et c'est à notre avis la critique la plus grave qu'il convient de faire à ce système, c'est une profonde erreur de considérer la notion de service militaire en dehors des impératifs de la Défense Nationale. La réduction du service à 12 mois ne doit pas être envisagée sous l'angle de « la seule méthode qui permette un service universel » mais en fonction d'abord et avant tout des besoins des armées. La participation des forces à des tâches d'intérêt général, le développement de la formation professionnelle et le souci de promotion sociale au sein des armées ne doivent pas faire oublier que le maintien des unités en condition face à une éventuelle agression de l'étranger est un objectif devant lequel tous les autres doivent s'incliner.

Que les armées participent, à titre accessoire

à ces tâches, peut être excellent, mais on voit mal comment concilier ces dernières avec la formation proprement militaire dans le cadre d'un service court, sinon en soustrayant des unités de combat une fraction des éléments qui leur sont pourtant indispensables.

Il faut clairement poser le problème : le service militaire n'est justifié que par les impératifs de la Défense nationale qui impliquent la satisfaction quantitative et qualitative des besoins militaires. Tout autre service, dit national ou non, ne correspond qu'à une volonté d'endoctrinement de la population au profit d'une idéologie.

Récusant le caractère démocratique du service national, nous n'acceptons éventuellement son application que dans la mesure où les effectifs sont insuffisants pour permettre à l'armée d'assurer efficacement ses missions. L'idéal reste la constitution d'une véritable armée de métier car, la guerre étant devenue et devenant de plus en plus une guerre de spécialités, l'instruction du soldat, à mesure qu'elle deviendra de plus en plus technique, deviendra aussi de plus en plus difficile et ne saurait donc manquer d'être suffisamment longue. Or, si l'on veut maintenir le service militaire, comment peut-on concilier sa courte durée avec cette exigence de technicité sinon en disposant de nombreux cadres extrêmement compétents et liés par un engagement de longue durée. Le service à court terme appelle l'armée composée de professionnels.

Alors, faut-il supprimer le service national ? Il est certain que son inspiration idéologique doit être fermement combattue. Ce combat nous est rendu aujourd'hui d'autant plus facile que l'égalitarisme démocratique totalitaire qui imprègne le service national est incontestablement à l'origine du courant antimilitariste qui se développe autour de nous. La mauvaise utilisation des appelés que l'on constate parfois au sein de certaines unités militaires procède directement de ce système et ne tient pas à l'inefficacité de l'armée comme voudrait le faire croire la propagande gauchiste. Faut-il aller plus loin et créer dès maintenant l'armée de professionnels dont la France aura de plus en plus besoin ? La question reste posée.

Louis PARNEL

N.A.F. - A.F.U. - D.A.F.

abonnez-vous
à la presse d'
**ACTION
FRANÇAISE**

N.A.F. - A.F.U. - D.A.F.

SUIS-JE GAUCHISTE ?

par **Gérard LECLERC**

Gérard Leclerc répond ici à certaines accusations écrites ou diffusées oralement qui reprochent à la Nouvelle Action Française et à l'équipe d'A.F. Université, en particulier, des déviations doctrinales. Selon une règle impérative que nous nous sommes fixés, il refuse formellement de répliquer aux attaques personnelles dont certains de nos collaborateurs ont fait l'objet.

« Démocrate chrétien », « gauchiste » et tutti quanti, décidément les épithètes fleurissent en ce printemps comme les aubépines de ma Thiérache. De telles amabilités pourraient aggraver le caractère, le mien en particulier puisque j'en reçois ma juste part mais le beau temps aidant, elles ne réussissent le plus souvent qu'à faire rire et sourire. Pourtant, aux amis éberlués de telles outrances, il importe de donner les explications nécessaires.

Les lecteurs d'A.F. Université ont pris connaissance le mois dernier d'une lettre ouverte que j'adressais à Richard Deshayes. Certains ont pu être surpris par son ton inhabituel sous ma plume. Pourtant, rapidement, ils ont pu se rendre compte qu'il ne s'agissait pas d'un exercice de démagogie gauchisante, mais bien plutôt d'une critique d'autant plus sévère de l'anarchisme qu'elle balayait ses prétentions humanistes. Dire à quelqu'un qu'il mène la jeunesse au suicide, au camp de concentration et au totalitarisme, n'a jamais passé chez les gens sensés pour un compliment chaleureux. Affirmer que l'amitié sociale, fondement de la cité, chère au vieil Aristote, ne se conçoit pas sans l'ordre, c'est-à-dire l'ensemble des lois vitales pour les communautés humaines, ne paraît pas un thème particulièrement goûté par les publications d'extrême gauche.

Alors, soyons sérieux. Je supplie les amis

qui ont pu se demander un moment sur la foi d'informations incontrôlées, si je n'étais pas tout de même suspect, de considérer par delà les ragots l'ensemble de mes écrits et des centaines d'exposés que j'ai faits depuis trois ans. J'affirme sur l'honneur que jamais un quateron quelconque de responsables étudiants d'A.F. n'a eu l'idée saugrenue de jouer au gauchisme ou de prendre le style d'Alain Geismar.

Certains n'ont pas approuvé la note sur la C.F.D.T. de mon ami Philippe Dartois dans notre numéro de mars ? Comme si une note engageait sans retour l'A.F. sur un sujet aussi difficile, aussi épineux ! Plutôt que d'insulter, il serait beaucoup plus intéressant d'envisager enfin la question dans toute sa complexité. Dirai-je que pour ma part je formule des objections graves ? Cela ne m'empêche pas de m'interroger sur ce monde syndicaliste, pépinière de ces Français actifs indispensables à la royalisation du pays.

Ces mauvaises querelles cachent en fait les vrais problèmes. Depuis des mois je n'ai cessé d'alerter nos amis sur le vrai danger gauchiste. Nous sommes à l'heure de la révolution culturelle, qui constitue la forme la plus radicale de la subversion dans la mesure où jamais l'individualisme n'avait été poussé à ses conséquences les plus extrêmes. Le drame est que l'élite de la jeunesse intellectuelle française participe à cette subversion. On n'arrêtera rien, on n'empêchera pas le mouvement qui emporte toutes nos facultés de lettres vers le gauchisme tant qu'on aura pas porté une réponse intellectuelle à la révolution culturelle.

C'est pourquoi nous avons mieux à faire qu'à supplier Poincaré et Chaban-Delmas de revenir à la tradition jacobine de la république. Nous avons à promouvoir la réforme intellec-

tuelle et morale de quelque uns pour regagner à la contre-révolution l'intelligence française sur le point de sombrer tout entière dans le gouffre aux chimères. De même rien ne serait plus désastreux, pour lutter contre la subversion, que de se faire défenseur du désordre établi et de l'injustice. Nous ne parviendrons à balayer durablement le danger révolutionnaire que lorsque nous aurons rétabli un ordre structurel qui soit conforme aux nécessités permanentes du corps social et à celles, nouvelles, de l'économie moderne.

La monarchie, ce n'est pas le régime qui « cogne » plus fort que les autres, c'est l'institution qui supprime la plupart des causes de révolte que la démocratie ne cesse de susciter. Voilà ce qu'il faut démontrer sans relâche au maximum de Français qui refusent tout à la fois les absurdités du présent et l'anarchisme gauchiste.

Ce sont là les buts que se propose la nouvelle action française. Pour les atteindre, nous n'aurons besoin d'imiter personne, nous n'éprouverons pas le besoin de faire du fashisme, du gauchisme, du pompidolisme ou d'adorer les futurs avatars de la démocratie. Il nous suffira d'être nous-mêmes, inébranlablement fidèles aux enseignements de nos maîtres et à la tradition telle qu'ils nous l'ont enseignée.

Puisque j'ai été obligé de me mettre en avant, j'affirme enfin que rien ne me fera broncher dans les convictions que j'ai toujours affirmées, convictions que mes amis connaissent, convictions religieuses, intellectuelles, politiques qui excluent tout soupçon de gauchisme et de démocratisation chrétien. Les honnêtes gens comprendront.

Gérard LECLERC

I.P.N.

Mercredi 28 Avril
21 heures

Une nouvelle étape pour
L'ACTION FRANÇAISE

44, Rue de Rennes
Paris 6^e
Métro St-Germain-des-Prés

Fête nationale de Jeanne d'Arc

Cortège traditionnel

9 MAI

Réservez votre journée

STRAVINSKY

face à son siècle

Le dessein essentiel de Stravinsky aura été d'être un classique, et sa quête nous fait bien sentir la fausse équivoque projetée autour de la notion de classicisme. Est classique ce qui est universel par delà les temps et les espaces ; est classique ce qui rejette le subjectivisme individuel et utilise les rigueurs de l'intellect à seule fin de répondre à la première exigence. Croyant persifler, Théodor Adorno aura rendu à Stravinsky le plus bel hommage qu'on puisse lui faire : « Chez Stravinsky agit l'opiniâtre désir du jeune homme de devenir un classique immortel et non un simple moderne dont la substance se consume dans la controverse des tendances, et que l'on aura bientôt oublié ».

Le classicisme de Stravinsky ne saurait être réduit à la période appelée improprement « néo-classique » : en premier lieu parce qu'intemporel, le classicisme ne peut mourir et resurgir ; il serait bien plus opportun de parler de « néo-baroque ». En second lieu parce que — et bien peu l'ont compris — c'est la totalité de son œuvre qui peut être qualifiée de classique, y compris les périodes « russe », « cosmopolite » et sérielle. De sa première symphonie (1906) aux œuvres dernières, toute la production d'Igor Stravinsky reste malgré les apparences fortement unitaire, marquée tout du long par une même technique originale et par une discipline rigoureuse, y compris dans les œuvres encore empreintes de l'influence rutilante de Rimsky-Korsakov.

pleins pouvoirs à l'intelligence

« Chez Stravinsky, l'intelligence militante exerce les pleins pouvoirs », notait Edmond Appia, pourtant hostile à son rigorisme. Stravinsky avait retrouvé spontanément les règles d'or du classicisme immuable : rejet de l'exhibitionnisme romantique, choix délibéré d'une technique dogmatique et acceptation du capital de la tradition.

On connaît sa fameuse phrase : « Je considère la musique, par son essence, impuissante à exprimer quoi que ce soit ». C'est bien plus une boutade qu'une sentence : Stravinsky, comme Bach, à qui le lien de grandes affinités intellectuelles, ne pouvait se contenter d'aligner des notes ; en des lignes bien plus explicites, il définissait par ailleurs sa conception de la création musicale : « Ce qui compte, c'est que tous les éléments dyonisiaques qui ébranlent l'imagination du créateur et font monter la sève nourricière soient domptés à propos, avant de nous donner la fièvre, et finalement soumis à la loi : c'est Apollon qui l'ordon-

ne » (1). La tentation du « message » individualiste, Stravinsky la connut toute sa vie : « L'épreuve une espèce de terreur quand, au moment de me mettre au travail, et devant l'infini des possibilités offertes, j'éprouve la sensation que tout m'est permis... A quoi m'attacherais-je pour échapper au vertige qui me prend devant la virtualité de cet infini ? ». Echappant à la tentation romantique qui eût cependant fait de lui un des plus extraordinaires musiciens de tous les temps, il choisit. « Je commence par la technique et je finis par l'inspiration », car, « l'insoumission supprime la contrainte avec l'espoir toujours déçu de trouver la liberté dans le principe de sa force. Elle n'y trouve que l'arbitraire du caprice et les désordres de la fantaisie ».

Alors, laissant définitivement de côté le subjectivisme romantique, la « libre-pensée », la « rhétorique » et les « vociférations » (2), Stravinsky reconnaît l'impérieuse nécessité d'une rigueur, d'un ordre dogmatiques : « Nous ne pouvons prendre connaissance du phénomène créateur indépendamment de la forme qui manifeste son existence. Or chaque processus formel découle d'un principe, et l'étude de ce principe requiert précisément ce que nous appelons le dogme. Autrement dit le besoin que nous avons de faire prévaloir l'ordre sur le chaos, de dégager la droite ligne de notre opération de l'enchevêtrement des possibles et de l'indécision des idées suppose la nécessité d'un dogmatisme ».

Priorité à la technique, donc. Stravinsky la met au service d'un style qui, de lui-même, était voué à l'universalité. Le génie du compositeur, en l'espèce, consiste à soumettre toutes les données possibles de la création musicale au rythme dans sa quintessence. Edmond Appia dit fort bien l'effet saisissant du rythme stravinskyen : « Stravinsky enregistre comme un sismographe les pulsations de la vie élémentaire sous toutes ses formes... L'émotion que Stravinsky déclenche provient de la prise de conscience d'instincts tombés en léthargie... concrétisation schématique des phénomènes primaires... cette beauté a ses racines dans la physiologie ».

la tradition, force vivante

Une étude objective de l'œuvre de Stravinsky peut faire comprendre, par delà les dénigrements systématiques et les schémas, ce qu'est réellement la notion de tradition. Nulle œuvre contemporaine, apparemment, ne fut aussi diverse. Profondément russe, Stravinsky donne jusqu'en 1911 libre cours au génie orchestral typique aux Slaves ; et si l'influence de son



Keystone

maitre Rimsky reste prépondérante, il sait accepter l'apport de ses contemporains français, Debussy, Ravel, Dukas ; c'est l'époque de *L'Oiseau de feu* et de *Petrouchka*. En 1913 éclate la bombe du *Sacre du Printemps* où, toujours tributaire de ces influences, il affirme de plus en plus l'originalité de son génie. Après *Le Rossignol*, il opte pour une plus grande simplicité, rejette Wagner et Debussy, et donne des œuvres claires, logiques, réceptives au jazz naissant.

C'est le ballet *Pulcinella* (1920), sur des thèmes de Pergolèse, qui marque le début de sa « période baroque » ; Bach (concerto pour piano, sonate, *Dumbarton Oaks concerto*, symphonie en trois mouvements), Haendel (*Oedipus Rex*), Lulli (*Apollon musagète*), Tchaïkovsky (*Le Baiser de la fée*), Weber (*Capriccio*), Rossini (*Jeux de cartes*), Machaut (*Messe*), le baroque italien (*The Rake's Progress*) l'inspirent sans le contraindre ; ses chefs-d'œuvre d'alors sont exempts de toute référence (*Symphonie de Psaumes*, *Orphée*). A partir de 1952, alors que la musique sérielle a déjà fait ses preuves depuis longtemps il se met à étudier Schoenberg, Webern et, avec humilité, ses cadets Boulez et Stockhausen. Et lorsque le public américain entend *In Memoriam Dylan Thomas* (1954) et *Canticum sacrum* (1956), il est unanime à constater que Stravinsky a parfaitement adapté la technique sérielle à son propre génie.

On le voit, de Rimsky-Korsakov à Bach et de Machaut à Boulez en passant par le jazz, Stravinsky s'est montré sensible à toutes les influences possibles et imaginables. Et pourtant, nulle trace de plagiat. Nul style qu'il n'ait marqué de sa technique profondément personnelle quoique universelle par vocation. Cela s'appelle le traditionalisme, et Stravinsky ne s'en est pas caché, qui écrivait ces lignes auxquelles il nous serait difficile de rester insensibles :

« Bien loin d'impliquer la répétition de ce qui fut, la tradition suppose la réalité de ce qui dure. Elle apparaît comme un bien de famille, un héritage qu'on reçoit sous condition de le faire fructifier avant de le transmettre à sa descendance.

« Une tradition véritable n'est pas le témoignage d'un passé révolu ; c'est une force vivante qu'anime et informe le présent ».

Philippe DARTOIS

(1) Toutes ces citations sont extraites de son livre « Poétique musicale ».

(2) Ces termes sont particulièrement appliqués à Wagner, sa tête de Turc.

introduction à une enquête sur la jeunesse

A l'heure où beaucoup ne voient de solution à la révolte des jeunes que dans des moyens de coercition accrus, la nécessité d'une vaste enquête sur la jeunesse s'impose. Cette révolte ne se réduit pas au traditionnel « malaise de la jeunesse », même amplifié et accru. Le mouvement se révèle à l'échelle mondiale sans qu'aucun régime, ni aucune société ne soient épargnés.

Mais c'est dans les sociétés industrialisées que le phénomène prend toute son acuité, en particulier aux Etats-Unis où les formes de contestation sont les plus radicales. Le degré de radicalisation varie selon le degré de « progrès » des nations concernées. La révolte va du repli sur une contre-société à la lutte violente contre les systèmes établis, en passant par toutes les formes de refus et de révoltes concevables. Ce n'est plus la mince frange des intellectuels en rupture de ban qui se soulève, mais des fractions de plus en plus larges de la jeunesse : étudiants, lycéens, jeunes techniciens et chercheurs, cadres, etc... A l'encontre d'autres révoltés, ce sont les couches les plus favorisées sur le plan social qui se retirent d'une société sans finalité. Cette attitude est d'autant plus menaçante pour la société américaine que ce sont les groupes sociaux garants de sa survie et de son expansion qui adoptent cette attitude de rupture.

Il serait cependant déraisonnable de plaquer la révolte américaine sur la réalité de la jeunesse française : si les causes de cette crise généralisée sont les mêmes, les formes et les méthodes diffèrent profondément. Alors que la société américaine est déjà fortement engagée dans l'étape post-industrielle, la France opère sa mutation avec de grandes difficultés. Des structures sociales datant de la fin du siècle dernier voisinent avec les secteurs dits de pointe. Les institutions politiques souffrent d'une inadaptation totale. La coexistence de l'ancienne classe politique et des nouveaux gestionnaires empêche toute nouvelle étape vers la mainmise totale de la bureau-technocratie. Plus encore que des problèmes de structures, il existe une stratification des mentalités qui bloque la libération intellectuelle souhaitée par les révoltés. En fait, alors que les contestataires américains mettent au service de leur refus les découvertes les plus récentes de la biologie et de la sociologie, les contestataires français restent en partie tributaires d'idéologies sclérosées comme le trotskisme ou le maoïsme. Il n'existe pas encore ce

syncrétisme religieux et culturel qui caractérise les révoltés de Californie. Ceux-ci ont acquis une base sociale qui manque à leurs homologues français : réseaux de solidarité, communes, cellules autonomes, autant de structures à peu près inexistantes en France. Ces corps sociaux ne subsistent que parce qu'ils possèdent un embryon d'économie archaïque : agriculture, troc, artisanat.

La jeunesse contestataire américaine possède donc sa propre société érigée contre et en dehors de l'ancienne. Ses composantes sociales, culturelles et économiques lui donnent une relative cohérence qui manque entièrement à la jeunesse française où aucune des trois composantes n'est réunie. La société américaine est encore suffisamment forte pour tolérer des corps étrangers en son sein, bien que depuis deux ans, une certaine répression se fasse sentir.

La société française, « société bloquée », est trop fragile pour admettre un tel état de choses. La contestation radicale ne peut même pas compter sur les groupes sociaux de pointe, « nouvelle classe ouvrière » et techniciens, qui s'ils n'admettent pas l'exploitation bureau-technocratique, n'en refusent pas moins le néo-archaïsme prôné par les communalistes des Etats-Unis. Cependant, la situation évolue rapidement vers des similitudes de plus en plus nettes. A la révolution politique a succédé la révolution culturelle ; même s'il n'y a pas de coupure nette entre les deux étapes, le deuxième aspect tend à l'emporter sur le premier. Les exemples de cet élargissement de la contestation ne manquent pas : la mentalité « gauchiste » s'est étendue à une grande partie de la jeunesse étudiante et lycéenne ; refus de la famille, manifestations anti-autoritaires dans les établissements universitaires et scolaires, tentatives de libération sexuelle totale, engouement pour la musique pop, vogue de la littérature *underground*, de Wilhem Reich, etc...

Tous ces faits, en apparence anodins, concourent à la formation d'une mentalité nihiliste soigneusement entretenue par des mouvements qui comptent bien récupérer l'ensemble de la contestation à leur profit. Déjà la récupération politique et culturelle s'est amorcée ; politique par l'embrigadement dans des mouvements gauchistes, qui loin de vouloir contester les valeurs de l'idéologie ambiante, tendent à porter celles-ci à leurs ultimes conséquences productivistes et utilitaires. La récupération culturelle n'est pas moins vive : télévision, radio,

cinéma entretiennent soigneusement des mythes qui permettent à la machine de tourner. Tous les *mass-media* sont mobilisés pour intégrer la révolte dans les circuits de consommation. L'effondrement des valeurs religieuses aide encore à l'exaspération de la jeunesse : le rôle du clergé vise à débarrasser la foi de son contenu pour revenir à un messianisme halluciné. Combien de jeunes désespérés les prêtres ont-ils formés ? Les jeunes Français seront sensibles à ce langage qui fait de leur déracinement la condition d'un bonheur hypothétique. Les révoltés ont joué sur les pulsions les plus instinctives, en particulier sur le processus de « désidentification » propre aux jeunes. La désagrégation de l'Université, et particulièrement celle du lycée bloque toute solution d'intégration sociale. Le rôle néfaste du lycée d'aujourd'hui, institution-caserne, producteur d'idéologie négative, se complète par l'absence d'une finalité propre. Celle-ci rejoint d'ailleurs l'absence de finalité de la société toute entière dont le lycée est le premier élément, celui que le jeune connaît et subit en priorité.

La grande confusion qui règne dans l'esprit des contestataires consiste en un refus global : refus des contraintes injustifiées, ce qui est juste et normal, mais refus aussi de la vie sociale, de la hiérarchie naturelle des êtres et des choses, d'un ordre harmonieux dans lequel l'homme se trouve intégré. Le contestataire réagit en « démocrate petit-bourgeois » qui condamne les conséquences sans condamner les causes idéologiques et structurelles responsables du déséquilibre. Le révolutionnaire confond volontiers la nation et les institutions qui briment celle-ci, tout comme il confond l'ordre et la contrainte. Nous savons que la révolte de la jeunesse est liée à la crise de civilisation et que la solution à cette crise est intellectuelle et politique. Intellectuelle car il s'agit de redécouvrir les principes de vie et d'harmonie de la société traditionnelle (au sens latin du mot *tradere* : transmettre) ; politique car la contestation du désordre établi passe par le renversement des structures politiques qui maintiennent ce désordre. L'enquête sur la jeunesse constituera pour nous l'arme de connaissance qui nous permettra de forger l'instrument des luttes futures.

Francis BERTIN
délégué général
de l'U.N.L.A.C.

LYCÉENS

REJOIGNEZ L'U.N.L.A.C.

union nationale lycéenne d'action corporative - 39, boulevard Raspail, Paris-7^e